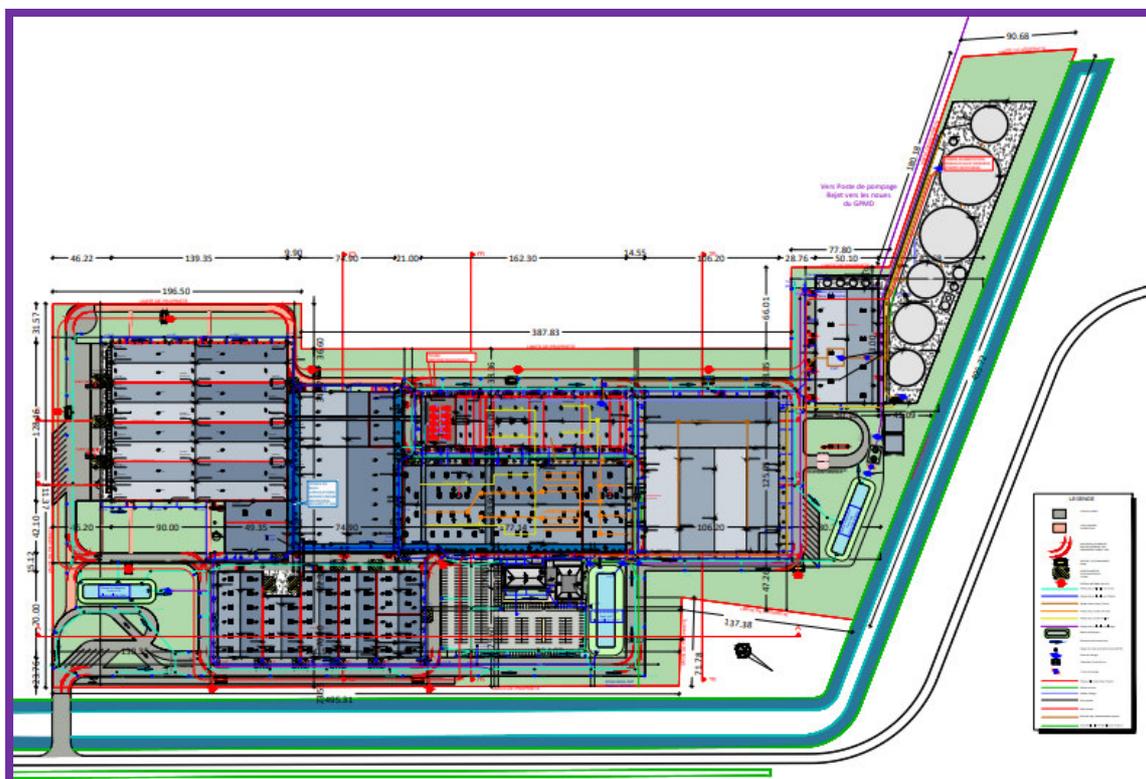




ANNEXE AU RAPPORT D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Procès-verbal des observations

Enquête publique unique portant sur les demandes présentées par la société CLAREBOUT en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter et le permis de construire d'une unité de transformation de pommes de terre sur les communes de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et BOURBOURG



A- Préambule méthodologique :

Ce présent procès-verbal de synthèse concerne les observations et propositions du public recueillies à l'occasion de l'enquête publique portant sur les demandes présentées par la société CLAREBOUT en vue d'obtenir l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter et le permis de construire d'une unité de transformation de pommes de terre sur les communes de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et BOURBOURG qui s'est terminée le 3 juillet 2020.

Cette enquête aura été marquée par les adaptations nécessitées par le contexte d'état d'urgence sanitaire et l'indisponibilité du commissaire enquêteur qui a conduit à la désignation d'un remplaçant comme le prévoit le Code de l'Environnement (Articles L123-4, R123-5 et R123-22). Aucun dysfonctionnement notable n'a été constaté. Il convient néanmoins de signaler une participation significative du public (1145 contributions) notamment par voie dématérialisée et une présence importante (35 personnes reçues) aux deux permanences programmées. La participation du public s'est cristallisée surtout sur les pollutions et les nuisances, les impacts environnementaux, le trafic routier, la problématique de l'eau ainsi que l'emploi et le développement, (3268 occurrences classés pour 13 thèmes). Il convient également de noter une pétition signée par 1374 contributeurs. Une manifestation contre le projet a été organisée à SAINT-GEORGES-SUR-L'AA le 17 juin 2020 regroupant plus de 200 personnes (source Voix du Nord du 18 juin 2020).

Le procès-verbal de synthèse abordera successivement l'analyse quantitative puis qualitative des observations et propositions du public.

Le présent document a été remis et commenté le 10 juillet 2020 au représentant du maître d'ouvrage d'une part en version papier d'autre part en version informatique « Word ». Conformément aux dispositions de l'article R.123-18 du Code de l'environnement. Celui-ci transmettra au commissaire enquêteur, sous 15 jours, soit avant le 24 juillet 2020, délai de rigueur, ses observations éventuelles en réponse au regard de chacun des questionnements exprimés et sous forme de fichier informatique, format « Word »

Le mémoire en réponse comportera, au regard de chacune des remarques exprimées, les réponses en caractères italiques de couleur bleue gras soulignés. Celles-ci seront argumentées, autant que faire se peut, qu'elles soient positives ou négatives.

D'autre part, il conviendrait d'indiquer, outre le traitement de la problématique posée (le quoi), les leviers (objectifs, règles, etc.), et les moyens (le comment et le quand) qui seront éventuellement employés notamment en évoquant les aspects réglementaires.

B- Observations et propositions exprimées :

Les observations et propositions du public sont classées suivant un numéro par ordre chronologique d'enregistrement précédé d'une lettre indiquant la nature du support utilisé soit :

- C par courrier adressé au siège de l'enquête au commissaire enquêteur ;
- @ sur le registre dématérialisé ;
- R sur un registre papier ;
- O pour orale ;
- E pour courriel.

Toutes les observations et propositions ont été prises en compte et analysées à savoir :

- celles relatives à la première période d'enquête (5 mars 2020 au 6 avril 2020 – 1 permanence tenue sur 4 programmées) soit 5 contributions du 7 avril 2020 rappelées dans le dossier mis à disposition du public sur le site de la Préfecture du Nord puis collectées dans le registre dématérialisé avant la fin programmée de la seconde phase :

- observation de l'Association ADELE sous le numéro C798 ;
- observation de Monsieur Antoine DEBRIL sous le numéro E799 ;
- observation de Monsieur Bernard COLY sous le numéro E800 ;
- observation de Madame Brigitte et de Monsieur Philippe FUMERY sous le numéro E801 ;
- observation de Monsieur Nicolas FOURNIER, Président de l'ADELFA sous le numéro E802 ;

- celles relatives à la seconde période d'enquête (29 avril 2020 au 23 mai 2020) uniquement en mode dématérialisé soit 798 contributions ;

- celles relatives à la troisième période d'enquête (20 juin 2020 au 3 juillet 2020 – 2 permanences à SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et à BOURBOURG) en mode normal soit 342 contributions dont 18 collectées sur les registres papier mis à disposition du public dans les lieux de permanence.

Trois observations étant arrivées entre le 23 mai 2020 et le 20 juin 2020, donc dans une période hors délai d'ouverture d'enquête, n'ont pas été, conformément à la réglementation, intégrées au présent procès-verbal. Elles ont fait l'objet d'un courriel du commissaire enquêteur, le 22 juin 2020, invitant les déposants à renouveler leur participation pendant la troisième phase d'ouverture de l'enquête afin d'être prises en considération. Madame DELPLACE, observation initiale du 18 juin 2020 n'a pas réitéré sa participation ainsi que Madame et Monsieur LENGLET, observation initiale du 23 mai 2020. Seul Monsieur VANDELVE a reproduit sa contribution le 25 juin 2020 (@862).

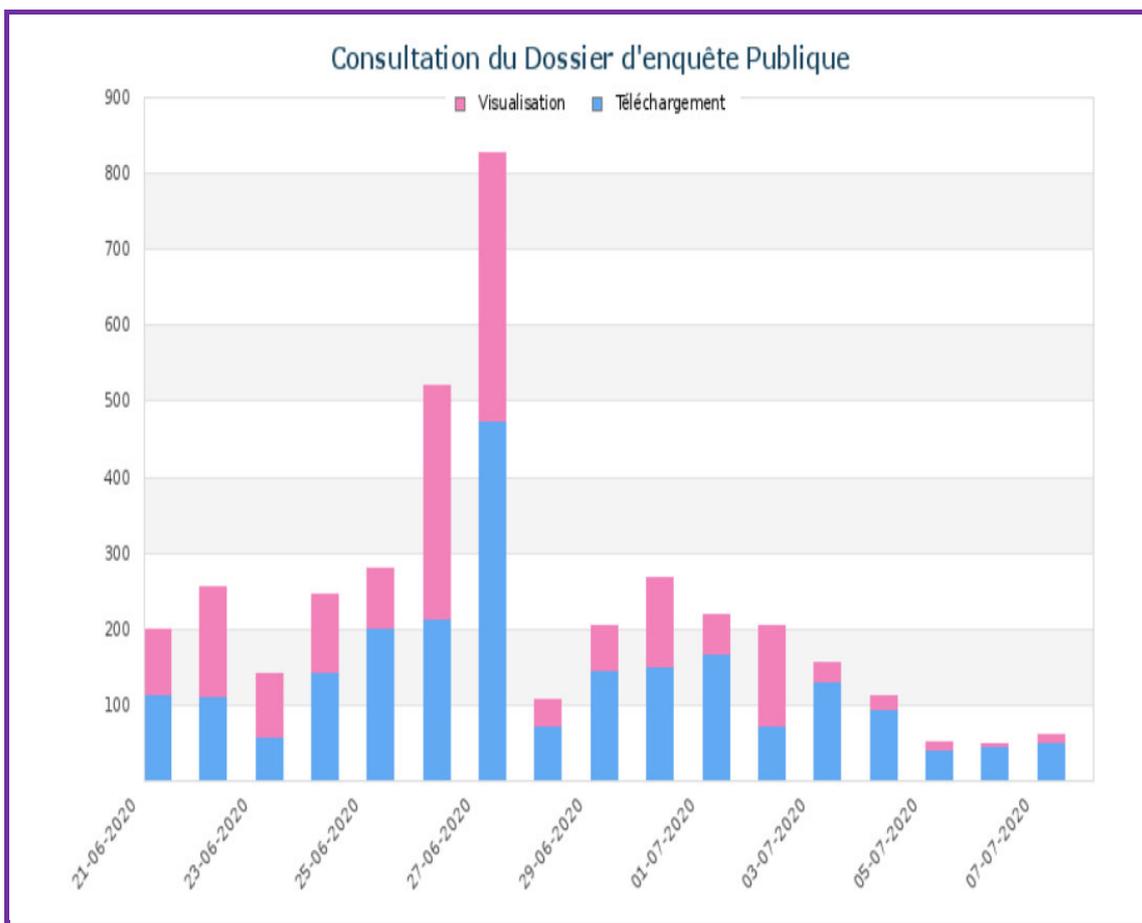
Toutes les contributions ont été validées pour publication sur le site dans 90% des cas en moins de 24 heures, le temps moyen de publication étant de moins de 10 heures.

Les statistiques du site de mise à disposition du dossier au public font état de 3658 visiteurs différents, 3635 téléchargements et 2895 visionnages de documents du dossier avec un afflux très important les deux derniers jours de l'enquête.

Après clôture du registre, du 03 juillet 2020 au 07 juillet 2020, il y a encore eu 324 téléchargements et 40 visualisations.

Les documents les plus consultés sont les arrêtés et les avis d'enquête, la notice descriptive du permis et le document CERFA, les avis joints au dossier, la notice du dossier de demande d'autorisation d'exploiter, l'étude d'impact et l'étude de danger, l'avis de l'Autorité environnementale et le mémoire en réponse.

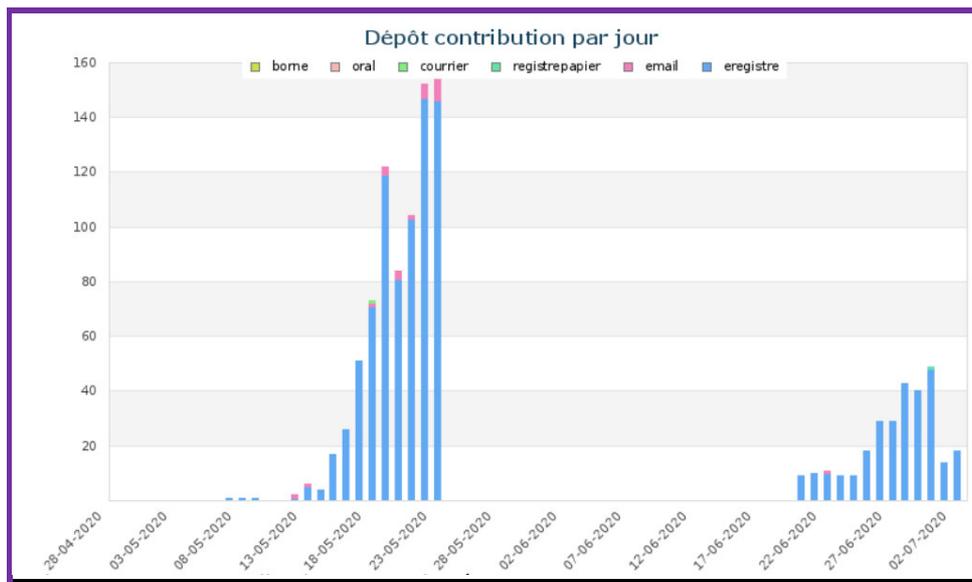
Détail pendant la période du 20 juin au 3 juillet



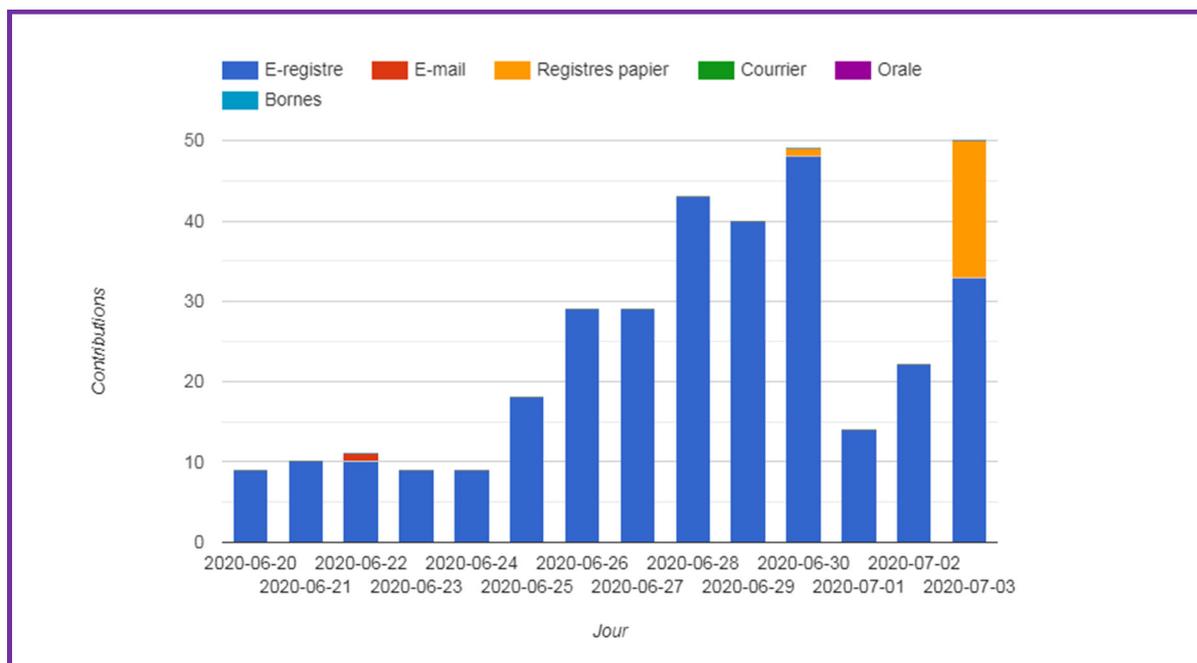
1- Analyse quantitative :

Pendant la durée de l'enquête, les contributions (1145), ont été exprimées par écrit ou en déposant des documents dans les lieux de permanence tenues par le commissaire enquêteur (18), ou par courrier (5) envoyé par la poste au siège de l'enquête, sur le registre dématérialisé (1102 dont 25 par courriel transférées vers le registre dématérialisé). Il convient également de rappeler la pétition signée par 1374 contributeurs.

Vous avez été destinataire par ailleurs du contenu de l'ensemble des contributions.



Détail pendant la période du 20 juin au 3 juillet



L'annexe 1 classe les observations par nom puis par prénom des déposants (si les champs ont été correctement renseignés). A partir de ce document chaque déposant est à même de retrouver sa contribution et de pouvoir prendre connaissance des thèmes qui traitent de ses préoccupations.

Cette présentation permet de constater les éventuels doublons quand les champs ont été identiquement renseignés.

Le nombre d'anonyme ou de déposants n'ayant renseigné que leur prénom ou la ville est impressionnant (633 sur 1145 soit 55%).

Il faut également relativiser le nombre de déposants. Sans réaliser une étude spécifique détaillée on s'aperçoit que nombre de contributions sont démultipliées à l'identique et que les émetteurs utilisent plusieurs supports (courrier, registre dématérialisé, adresse courriel, registre papier, anonymat etc.) pour transmettre la même observation à des dates différentes. L'interclassement par ordre alphabétique des contributeurs réalisé en annexe n°1 permet éventuellement de les détecter.

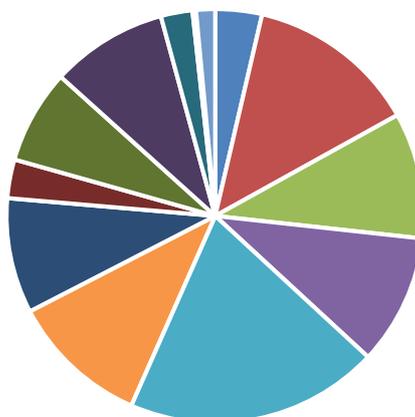
En outre, les annexes ci-jointes confirment clairement que certains déposants multiplient les observations. Sans en tirer de conclusion, ce n'est qu'un constat, il est également évident que celles-ci peuvent être des observations complémentaires et différentes dans leur contenu ou déposées par des personnes différentes :

- Annexe n°2 : Contributions multiples sous même adresse : total de 152 contributions soit 81 répliques (71 déposants) ;
- Annexe n°3 : Contributions multiples sous même nom : total de 174 dont 109 répliques (65 déposants) ;
- Annexe n°4 : Contributions multiples sous même adresse IP : total de 340 contributions dont 233 répliques (107 déposants).

Les observations ont été classées en 13 thèmes, chaque observation pouvant être relative à plusieurs thèmes. Le nombre total d'occurrences s'élève à 3268. L'ordre de traitement n'est pas représentatif de l'importance accordée au thème.

NOMBRE D'OCCURRENCES		
THEME	LIBELLE DU THEME	Nbre
Thème 1	Avis défavorables	118
Thème 2	Impacts environnementaux	434
Thème 3	Trafic routier - accès	322
Thème 4	Pollution de l'air	333
Thème 5	Pollutions et Nuisances diverses	642
Thème 6	Nuisances olfactives	353
Thème 7	Eau - qualité, traitement, ressource et consommation	294
Thème 8	Localisation - Proximité des habitations et lieux publics	99
Thème 9	Développement économique et développement agricole	240
Thème 10	Emploi	296
Thème 11	Divers - information, report, prolongation, procédure, interpellation des élus	80
Thème 12	Demandes spécifiques	9
Thème 13	Société belge	48
TOTAL		3268

Répartition des occurrences par thème



■ Thème 1 ■ Thème 2 ■ Thème 3 ■ Thème 4 ■ Thème 5 ■ Thème 6 ■ Thème 7
 ■ Thème 8 ■ Thème 9 ■ Thème 10 ■ Thème 11 ■ Thème 12 ■ Thème 13

L'utilisation d'internet a été prépondérante que ce soit au niveau de l'expression du public que pour son information.

REPARTITION DES OBSERVATIONS		
SUPPORT	NOMBRE	%
Registre dématérialisé	1097	95,8
Courriel	25	2,2
Registre papier	18	1,6
Courrier	5	0,4
Orale	0	0
TOTAL	1145	100

AVIS	NOMBRE D'AVIS						
	EXPRIMES			UNIQUES			% uniques/exprimés
	Total	Argumentés	Non argum.	Total	Argumentés	Non argum.	
DEFAVORABLES	890	208	682	814	195	619	91,5
NEUTRES	39	3	36	34	3	31	87,2
NON DEFINIS	21			17			81,0
FAVORABLES	195	34	161	168	32	136	86,2
TOTAL	1145	245	899	1033	230	786	90,2
% argumentés		21,4			22,3		

Un peu plus d'un avis sur 5 est argumenté quel que soit le type d'avis et on estime le nombre de doublons (détectés) à 10 à 15%.

La proportion d'avis défavorable est de 75% à 80%, pour toutes les catégories de déposants sauf pour les partenaires socio-économiques et les organisations professionnelles où la tendance s'inverse à 15%.

REPARTITION DES AVIS PAR CATEGORIE DE DEPOSANT									
	Autre	Non précisé	Défavorable	Réserves / inquiétudes sans prise de position de position tranchée	Neutre / demande de précision	Favorable avec réserve(s)	Favorable	Total	%
Particulier	8	4	841	26	7	4	158	1048	91,5
Association	1		31	3	1	1	4	41	3,6
Elu / collectivité	2		2		1	1		6	0,5
Syndicat / Parti politique			5				2	7	0,6
Partenaire socio-éco / organisation professionnelle			4			1	22	27	2,4
Autre	1		7	1			2	11	1,0
Non précisé		5						5	0,4
Total	12	9	890	30	9	7	188	1145	100
%	1,0	0,8	77,7	2,6	0,8	0,6	16,4	100	

2- Analyse qualitative :

Toutes les observations et propositions ont été traitées par la commission d'enquête.

Les observations ont été regroupées par type et nature du contenu. Les observations et propositions ont été classifiées suivant les thèmes indiqués face à chacune d'elle dans l'annexe 1. Ainsi chaque contributeur peut consulter le ou les thèmes relatifs à son observation afin de comprendre comment elle a été traitée et ce, de manière globale lorsque plusieurs observations ont exprimé la même préoccupation et/ou la réponse apportée sera commune.

Il faut souligner qu'il y a plus de contributions que d'observations, une observation pouvant concerner plusieurs thèmes.

Lorsqu'une question est exprimée qu'une seule fois et/ou qu'un regroupement par thème s'avère impossible, une réponse unique s'impose, ce qui sera effectif pour certaines contributions classées notamment dans les thèmes « divers » et « demandes spécifiques ».

Thème 1 : Avis défavorables

Concernant les 118 contributions de cette thématique, il y a une contribution en doublon car mise deux fois de suite par la même personne, soit 117 contributions. Les avis sont exprimés généralement sans argumentation.

Il y a 6 contributions qui marquent surtout leur soutien,

- « je rejoins les quelques personnes ayant donné leur avis et je voudrais mettre un avis défavorable à l'implantation du groupe CLAREBOUT ; je ne peux être qu'en accord avec les personnes ayant déposé un avis défavorable et être tout à fait en accord avec leurs remarques. »

- « qu'y a-t-il de prévu pour ces gens ? »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

et quelques très rares (moins de 5) contributions qui avancent quelques argumentations

- « Je connais la réputation des usines CLAREBOUT proches de Lille, et ce n'est pas respectueux vis-à-vis des habitants vivants à proximité. Polluer la région pour ensuite exporter les produits à l'étranger, c'est inadmissible. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Habitant également sur la côte, je ne comprends pas pourquoi la région continue de brader et de sacrifier son littoral. Implanter une usine polluante et n'apportant que des nuisances va faire perdre à Gravelines toute son attractivité. Arrêtons ces projets immondes, préservons notre région et tournons-nous vers du circuit court !

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

Une pétition en ligne a été lancée sur Change.org. Les résultats de cette pétition sont joints à la contribution @756 qui regroupe 1374 signatures collectées du 13 au 23 mai 2020. On relève dans la contribution @756 (pétition) :

« "Non à la Friture" est un groupe de citoyens inter-générationnel, qui s'est formé suite à la découverte de l'enquête publique.

Nous ne sommes affiliés à aucun parti politique.

Ce groupe a pour but de communiquer au mieux par bouche à oreille, réseaux internet, papiers dans les boîtes aux lettres, sur le lancement d'une enquête publique concernant l'implantation de l'usine CLAREBOUT sur SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et BOURBOURG, dans une période où la communication prévue n'est, selon les constats, pas passée auprès de la population, vraisemblablement vis-à-vis des contraintes liées à la crise sanitaire.

Faute d'avoir été sensibilisés à ce report dématérialisé, nous nous sommes donc sentis, en tant que citoyens, d'une certaine part, floués.

Et nous avons voulu ainsi par ce groupe, communiquer les enjeux de ce projet auprès de Toutes et Tous.

D'où notre demande de reporter l'enquête publique en considérant tous les avis déjà récoltés et d'en recommencer une nouvelle après qu'une réunion d'informations ait pu être faite aux habitants. Nous avons dans ce sens sollicité les élus concernés.

1374 signatures sur une pétition mise en ligne sur Change.org en 10 jours (voir pièce jointe)

"Non à la Friture" sur le réseau social Facebook c'est ;

Du 16 Mai au 22 Mai :

- 2008 Vues sur la page ;*
- 28 936 Portées sur des Publications ;*
- 6 542 interactions ;*
- 201 abonnés en plus.*

Tout cela en une semaine. Ce qui pour une simple page informative est en statistique en une semaine ; une augmentation de 976%.

"Non à la Friture" ce sont également des échanges avec les médias comme France 3 Nord Pas de Calais, Delta Fm, le phare dunkerquois, la voix du nord. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Les nombreux signataires sont défavorables au projet. Leur origine géographique, éloignée du site d'implantation projeté, un certain nombre de signataires étant même localisés à l'étranger, laisse supposer que c'est par soutien aux personnes concernées directement.

Thème 2 : Impacts environnementaux

Avec 434 contributions dont 376 défavorables au projet, le thème « Impacts environnementaux est le second thème, après le thème « Pollutions et Nuisances diverses », qui compte le plus grand nombre d'observations. Néanmoins peu de ces contributions sont argumentées, la majorité se cantonnant à évoquer la problématique sans en expliciter les fondements.

Les principaux impacts environnementaux évoqués sont : l'épuisement des ressources, les atteintes à la biodiversité consécutives à l'implantation du projet ainsi que les rejets toxiques dans l'environnement et les émissions de gaz à effet de serre.

L'épuisement des ressources en eau est développé dans le thème « qualité, ressource et consommation en eau ».

20 contributions précisent que ce projet va limiter voire améliorer les impacts environnementaux (voir également plus avant l'empreinte carbone) :

- « *usine neuve avec des moyens modernes et adéquats pour maîtriser aux mieux les impacts environnementaux,* »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

Concernant la biodiversité, on peut noter :

« A titre professionnel, je suis très interpellé de ne pas avoir été averti ni approché pour échanger sur la préservation des espaces du site du PArc des Rives de l'Aa. En effet celui-ci est composé de 2 espaces en eau "fermés et non renouvelés" alimentés par la nappe phréatique. L'équilibre de ces milieux aquatiques est relativement fragile pour assurer une qualité en continue qui n'interrompt pas les activités nautiques et aquatiques. Un autre espace conçu en zones humides pour favoriser la biodiversité est également une zone non reprise comme espace naturelle alors que depuis 2015, une augmentation constante est observée au niveau des inventaires faunistiques et floristiques assuré par des organismes indépendants que sont le CPIE et le GONE. Cet espace se situe à une distance de moins de 1,5 kms à l'ouest du projet d'implantation et donc exposé selon moi lors des vents d'Est majoritaire au début du printemps qui correspond à des phases importantes dans les cycles de la vie animale et végétale. Il me paraît ainsi important de prendre en considération ces espaces dont l'un d'entre eux est issue de mesures compensatoires liées à l'implantation du terminal méthanier. Les pièces du projet d'implantation ne prennent à aucun moment l'impact que pourrait causer l'usine sur ces espaces. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

Il est fait également mention de la destruction de la biodiversité (faune, flore), du risque de monoculture de pommes de terre augmentant l'utilisation de pesticides et que cette augmentation de la demande en pommes de terre à bas-coût accentuera fortement le développement de monocultures industrielles - basées sur l'utilisation de produits

phytosanitaires - responsables de l'érosion, de l'appauvrissement des sols et de l'effondrement de la biodiversité.

- « *L'utilisation anti germicide à grande échelle, en effet comme cette usine ne va utiliser que des pommes de terre gros calibre celle qui demande le plus anti germicide aura forcément un impact sur l'environnement.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *La transition écologique implique de diversifier les cultures sur le territoire en préservant les sols et les eaux par des pratiques agroécologiques dont l'agriculture bio, le développement de filières agricoles territorialisées et la réduction de la dépendance du territoire aux énergies fossiles.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *De plus, cette usine serait située à proximité immédiate d'un corridor biologique (avec voie cyclable), et le mettrait en péril.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *La compensation environnementale ne serait pas à la hauteur de ce qui aurait été détruit ?* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Dans les documents consultés il est toujours fait mention des imprécisions du dossier technique concernant les impacts environnementaux.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Des rejets en mer qui modifiera une nouvelle fois la faune et la flore marine.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Qu'en serait-il demain du corridor éco-paysager du barreau de Saint-Georges à quelques mètres de l'usine ou la faune et la flore s'épanouissent aujourd'hui en toute tranquillité ?* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Ce genre d'implantation est en totale contradiction avec les conclusions et les ambitions du SHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE, le SCOT de FLANDRE DUNKERQUE approuvé le 10 mars 2020.*

Je vous invite à re consulter ses trois composantes, et notamment le rapport de délibération et les pages 291 à 465 du chapitre traitant de l'état initial de l'environnement. Par ailleurs, l'activité déployée par cette entreprise n'est, à priori, sûrement, pas compatible avec les conclusions des travaux de la Convention Citoyenne ... (production de masse, conversion mono culture, exportation de produits simples à l'autre bout du monde). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Si le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité environnementale évoque l'impact sur la faune et la flore lors de la phase chantier et en situation d'urgence, qu'en est-il du suivi des impacts environnementaux qu'elle recommande (ZNIEFF de type II n° 310014024 « Plaine maritime flamande entre WATTEN, LOON-PLAGE ET OYE-PLAGE ») ?

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

L'empreinte carbone d'une activité humaine est une mesure des émissions de gaz à effet de serre d'origine anthropique, c'est-à-dire qui peuvent lui être imputées. Elle dépend des facteurs d'émission des intrants liés à cette activité et en particulier des facteurs d'émission associés aux sources d'énergie utilisées. Les avis sur ce sujet sont partagés :

AVIS NEGATIFS :

- « *L'implantation et le fonctionnement de cette entreprise augmenteraient les émissions de gaz à effet de serre et donc l'empreinte carbone du secteur.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *.../...promotion d'une monoculture industrielle mettant en péril notre résilience alimentaire, rejets de phosphore supérieurs à la réglementation, .../..., émissions de gaz à effet de serre très conséquentes et largement sous-estimées dans l'étude. Ce projet va à l'encontre du PCAET, de la délibération cadre de la CUD et des Accords de Paris.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *L'Autorité environnementale recommande de présenter le bilan carbone du système énergétique de l'usine, et d'indiquer à cet égard les raisons du choix de recourir à du gaz naturel du réseau pour produire une partie de son électricité.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *La majorité de la production CLAREBOUT est vouée à l'export et non à une consommation locale.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

AVIS POSITIFS :

- « *transformer, sur ce site, les pommes de terre produites localement est bénéfique pour notre indice carbone, les transports étant réduits pour l'approvisionnement,* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « l'export par voie maritime ou fluviale contribuera à la diminution de l'empreinte carbone. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, d'un point de vue environnemental, il s'agit également d'un beau projet puisque nous allons favoriser les circuits courts. Les distances parcourues par les camions seront moins importantes et donc une empreinte carbone positive. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Il s'agit d'un beau projet environnemental puisque les circuits courts seront favorisés tant du producteur à l'usine que de l'usine au port pour les exportations. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Si, dans le mémoire en réponse à l'Autorité environnementale, il est bien repris les différents calculs des émissions et les aménagements permettant de les diminuer par contre il conviendrait de préciser les moyens mis en œuvre pour réduire, limiter et compenser les impacts environnementaux et notamment les plans d'actions du projet pour limiter l'empreinte carbone et de répondre à sa recommandation d'indiquer les raisons du choix de recourir au gaz naturel.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 3 : Trafic routier - accès

322 contributions abordent ce sujet. Le point évoqué le plus souvent est le constat d'une augmentation conséquente annoncée du trafic routier sur les axes A16 - RD11 et Rd17, en précisant également que l'autoroute est déjà saturée.

Des questionnements par rapport à l'accès au site projeté :

- « *je n'ai pas envie de voir fleurir des cheminées près de chez moi ainsi que des convois de tracteurs et camions sur nos petites routes.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *trafic routier conséquent qui va découler de son exploitation.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Le surcroît de trafic de camions liés à l'extension du port et de son activité « containers » est actuellement contestée par les populations environnantes tant les routes et l'autoroute A16 sont déjà surchargées et sous dimensionnées pour accueillir un nouveau trafic alors que dire si l'usine CLAREBOUT voit le jour avec les 850 camions supplémentaires au quotidien sur cette sortie de l'A16 reliant GRAVELINES via le CD 11.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *CONTRE l'implantation.500 CAMIONS par jour plus les voitures des salariés ! sur des routes déjà saturées le matin...existe t-il une étude sur ce point ???* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *De plus, l'augmentation du trafic de camions va engorger encore davantage les principaux axes routiers. Ayant besoin de passer par l'A16 tous les jours, je m'inquiète des futurs bouchons et accidents que va provoquer cet afflux de camions.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Trop de poids lourd sur nos routes, réseaux ferroviaires et routes inadaptés, entre les containers, le trafic via le ferry de LOON-PLAGE et même CALAIS, les touristes anglais, belge et hollandais qui ne font que passer, les travaux récurrents sur l'A16, qui n'est cependant toujours pas sécurisée et sécurisante, voyez la largeur des bandes d'arrêt d'urgence et le trafic quotidien sur seulement 2 voies !???...* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *De plus, le trafic routier agricole déjà trop important dans le secteur va encore s'accroître et ce point n'a certainement pas été pris en considération à l'exemple de la linière.* »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus l'A16 est déjà saturée de poids lourds 24h sur 24 et 7 jours sur 7 et l'usine a de gros besoins d'approvisionnement ce qui va encore avoir un impact négatif sur la qualité de l'air et sur les nuisances sonores associés... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « En l'absence de route portuaire dans la zone d'implantation, ce projet apporterait un accroissement considérable du trafic routier impactant la route secondaire RD11, déjà bien chargée par moments en temps normal et empruntée par toutes sortes de véhicules y compris des engins agricoles d'exploitants locaux, encore plus au moment des récoltes, l'autoroute A16 régulièrement bloquée, et son branchement autoroutier inadapté aux poids lourds contrairement à celui de LOON-PLAGE qui dessert le port.....au même titre que les ouvrages qui seraient nécessaires au passage de la voie ferrée attenante dite "barreau de SAINT-GEORGES", l'étude d'impact serait-elle limitée au périmètre du projet ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « SECURITE pour les enfants, liée à l'augmentation considérable du trafic dans la commune 500 poids lourds par jour et 750 véhicules légers. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Comment allez-vous gérer le flux des camions avec la circulation actuelle? Quels moyens allez-vous mettre en place pour limiter les nuisances sonores liées à ce trafic routier démesuré ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus les infrastructures routières ne peuvent supporter le trafic de poids lourds déjà conséquent entre Calais et Dunkerque l'a16 en 2 voies est déjà saturée. Bon nombre d'accidents y sont répertoriés du fait de sa faible largeur, bande d'arrêt d'urgence déjà trop étroite en cas de panne. Le trafic routier est déjà conséquent avec le ferry vers l'Angleterre, rond-point de LOON-PLAGE et d'EUROFRET fréquemment bouchonné. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « J'entends parler de 600 camions supplémentaires quotidiens avec l'implantation de l'entreprise CLAREBOUT à SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, or nous savons que l'A16 et les routes nationales annexes sont déjà congestionnées avec, entre autres, le flux de poids lourds assurant le transit transmanche et international. Avec ce projet d'implantation de CLAREBOUT, Il est donc légitime de s'inquiéter de la dégradation programmée des conditions de sécurité routière sur cet axe et par voie de conséquence de l'accroissement des risques d'accident : pour rappel beaucoup d'habitants de l'agglomération empruntent cet axe aux heures de pointe pour assurer leur trajet domicile/travail. D'autre part, n'oublions pas que dans le cadre du projet d'extension du Port Ouest à l'horizon 2030 (qui prévoit lui aussi une augmentation

exponentielle du nombre de poids lourds chaque jour), le sujet avait déjà été abordé et avait suscité beaucoup d'inquiétudes durant les débats publics. Il est donc urgent de plancher dès maintenant sur des solutions de régulation du trafic efficaces et innovantes (de jour comme de nuit) pour éviter le risque de thrombose, d'accidents et pour limiter l'impact sur l'environnement. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Imaginez 1000 camions et 1440 véhicules de plus circulant sur la D11 ! Un délire de bruit et de pollution ! Le Port autonome doit prendre ses responsabilités et prévoir des infrastructures ! Il est inimaginable en plus de penser que la RD 11 (ex CD11) puisse recevoir par jour jusqu'à 500 imposants poids lourd pour cette usine en plus de son trafic actuel déjà surchargé par période. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'accès au site, par le CD 11 et ensuite par le CD 17, me paraît dangereux et inadapté vu le nombre de véhicules prévus. En effet, le CD 11 et plus encore le CD 17, n'ont pas la capacité d'absorber ce flux de véhicules, il me paraît plus judicieux de faire un accès, dès la sortie de l'autoroute A16, en aménageant une route qui contourne le site par le Sud. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Mais également par rapport à la circulation occasionnée par l'approvisionnement :

- « inquiétude concernant l'acheminement de la matière première (pommes de terre) en provenance de la Flandre intérieure, traversée de la commune de BOURBOURG dangereuse. Possibilité de transport par poids lourds comme ça se fait déjà pour les betteraves. En effet, un surplus de véhicules agricoles dans la ville représenterait un énorme danger sachant qu'il y a déjà l'alimentation de la coopérative linière en « boules » de lin. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 4 : Pollution de l'air

333 contributions mentionnent la pollution de l'air.

Il est repris à plusieurs reprises que :

- « Concernant le respect du Plan Climat, l'usine prévoit une consommation annuelle de 375 GWh en gaz naturel émettant une quantité totale de 1 348 tonnes de CO₂ par an. Cette estimation interroge sur la méthodologie employée car en considérant le facteur d'émission du gaz naturel fourni par l'ADEME (227 g de CO₂e/kWh) et la consommation de 375 GWh de gaz naturel, une première approximation serait en réalité de l'ordre de 85 125 t de CO₂e/an, un chiffre 63 fois supérieur aux émissions annoncées dans l'étude d'impact. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Il convient également d'ajouter les émissions liées au transport, à savoir 31 593 t de CO₂/an, ainsi que celles liées au transport maritime qui n'ont pas été prises en compte dans l'étude d'impact. Les émissions supplémentaires induites par le projet sont contraires aux objectifs climatiques de l'Accord de Paris dont la France est signataire, ainsi qu'à l'objectif, inscrit dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté urbaine de Dunkerque, de réduire de 40 % les émissions du territoire à horizon 2030. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Plusieurs incendies (connus par les médias dont une destruction totale de l'usine). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 5 : Pollutions et Nuisances diverses

642 contributions ont été enregistrées pour ce thème ce qui le place en première place concernant le nombre d'observations constatées.

Les pollutions et nuisances relatives à l'air, aux odeurs et l'eau sont traitées dans des thèmes spécifiques.

Nous aborderons successivement les nuisances sonores, la pollution visuelle, lumineuse, l'intégration dans le paysage, les nuisances liées au trafic routier, la perte de valeur immobilière, le risque industriel, le danger pour la santé, le risque sanitaire, la pollution du littoral, la perte pour les activités touristiques.

1- Nuisances sonores :

Ce projet est l'un des premiers à venir s'implanter sur ce site aux abords de champs et du village de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA. Les habitants de ce village de 310 habitants environ, précisent qu'il résidait dans un village calme.

- « La pugnacité des élus pour sauver l'école du Village, pour avoir de nouvelles habitations et accroître sa population, le classement de l'Eglise au patrimoine historique, l'aménagement du PAarc, équipement sportif, ludique et verdoyant, les spectacles du Théâtre LES INSOLITES..., tous ces éléments ont offert aux 350 habitants un environnement agréable, un environnement tranquille, un environnement qui rayonne au-delà des communes limitrophes. Globalement, le Village est attractif, pour le territoire, tant au niveau historique, culturel, sportif et environnemental. – Enfin, on ne tient pas compte de la situation très proche du Théâtre LES INSOLITES. On n'évalue pas l'impact sur cet établissement qui reçoit du public régulièrement et qui serait à la porte de la partie « station d'épuration » du site CLAREBOUT. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « A la frontière franco-belge, de multiples plaintes et signalements émanant d'habitants des villes voisines de l'usine CLAREBOUT de COMINES-WARNETON ont été déposées. Les habitants souffrent des bruits constants liés à la ventilation de l'usine. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Je m'oppose à ce projet car trop de nuisances. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Il suffit de voir ce qui se passe en Belgique avec les usines du même type. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Les témoignages des habitants qui résident à proximité des usines de ce type appartenant au groupe Belge CLAREBOUT sont édifiants en termes de nuisances (olfactives, sonores, visuelles, environnementales avec retombées graisseuses etc.) dans un rayon de 6 kms selon la direction des vents ; la puissance de cette usine nécessiterait eu égard à sa consommation d'eau (et de l'énorme prélèvement dans la nappe phréatique) une station d'épuration équivalente à celle d'une ville de 600 000 habitants. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pouvez-vous nous indiquer REELEMENT et CONCRETEMENT qu'elles seront les solutions OLFACTIVES, SONORES ET ENVIRONNEMENTALES qu'un tel projet aura sur les 30 kilomètres à la ronde, svp ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « les nuisances olfactives avec vapeur d'huile et autres qui en fonction du vent nous amèneront des odeurs pas très agréables au quotidien »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Que la station d'épuration non prévue dans le projet initial, sur lequel l'évacuation des eaux usées était prévue par lagunage vers le port, a été implantée en façade du site, soit juste à proximité des premières habitations, alors que sur ce type d'usine à Comines-Warneton en Belgique, ce système dégage des odeurs pestilentielles et que vraisemblablement l'entreprise, malgré toutes les plaintes déposées, n'arrive pas à trouver solution à ce problème. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Concernant l'usine déjà en service à WARNETON, l'exemple Belge ne suffit-il pas à démontrer le caractère hautement nuisible d'une telle installation, les riverains nous alertent sur les nuisances plus que négatives et nous préviennent des gênes occasionnées. Une mise en garde est donc faite ! »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

2- Pollution visuelle, lumineuse et intégration paysagère :

- « le projet prévoit l'installation de deux cheminées de 80 mètres de haut (voire quatre en cas d'extension). Situées à seulement 620 mètres de l'Église Saint-Georges classée monument historique (SAINT-GEORGES-SUR-L'AA), elles auront un impact visuel majeur sur le paysage. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « D'une part, l'entreprise prévoit d'éclairer le site 24h/24, ce qui générera une pollution lumineuse néfaste pour les espèces animales et végétales vivant dans la zone. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Je me suis installé il y a 25 ans à BOURBOURG pour le charme et le calme de la campagne et je n'ai pas envie de voir fleurir des cheminées près de chez moi ainsi que des convois de tracteurs et camions sur nos petites routes »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « les nuisances visuelles avec de grandes cheminées qui vont casser le paysage champêtre de la région »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Je souhaite faire part d'un avis négatif au projet de cette usine, car j'ai peur de nuisances olfactive et des rejet graisseux dans l'environnement. Principalement en regard de ce qui se passe à l'usine CLAREBOUT de WARNETON. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Beaucoup de zones d'ombre apparaissent dans le dossier : l'intégration paysagère du site dans l'environnement et notamment des deux cheminées de 80 m de haut n'est notamment pas du tout traité. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Insertion paysagère : difficile de dissimuler deux cheminées de 80 mètres »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « je ne veux pas sentir l'odeur de frite chez moi fenêtres ouvertes ni dans ma maison ni dans ma ville, ni voir de nouvelles cheminées qui en plus de détruire le paysage sont polluantes »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « 2 cheminées de 80 m de haut à comparer avec les 75 m du beffroi de Dunkerque »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Beaucoup de zones d'ombre apparaissent dans le dossier : l'intégration paysagère du site dans l'environnement et notamment des deux cheminées de 80 m de haut n'est notamment pas du tout traité. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

3- Nuisances liées au trafic routier :

- « Par ailleurs, nous redoutons l'accroissement important des pollutions sonores et atmosphériques liées au trafic routier constant (1 camion toutes les 3 minutes environ). Les vibrations et les bruits engendrés par les poids-lourds, ainsi que les rejets atmosphériques issus de la combustion des carburants auront un impact significatif sur le quotidien et la santé des riverains. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La pollution sera omniprésente : pollution visuelle, pollution olfactive (odeur de friture et autres), pollution de l'air par l'augmentation de particules fines suite à l'augmentation du trafic de camion et de tracteur, et également des dépôts de gras. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « la pollution générée par les nombreux tracteurs et camions. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Odeur de friture et bruits persistants, pollution de l'air, »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Saturation des axes routiers. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « le trafic routier conséquent qui va découler de son exploitation et la dégradation de la qualité de vie des communes alentours par des nuisances visuelles, olfactives et auditives »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, le trafic routier agricole déjà trop important dans le secteur va encore s'accroître et ce point n'a certainement pas été pris en considération à l'exemple de la linière. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Incidence de la circulation continue de véhicules liés au transport des pommes de terre en entrée (tracteurs avec remorques, camions) et en sortie (camions et camions réfrigérés) :

Des émissions et journaux télévisés locaux belges font état de plaintes des riverains de telles usines sur ce thème (bruit, pollution de l'air)

Ce serait faire insulte à la commission d'enquête que de détailler ici les incidences du bruit et des particules fines sur la santé. La situation de l'agglomération dunkerquoise est déjà critique par rapport aux émissions de particules fines et très fines dans l'air (cf. bilans annuels d'ATMO pour le nombre et niveaux d'alertes ainsi que la pollution de fond).

De plus les effets cocktails entre les particules émises par les traitements phytosanitaires et les particules émises par la zone industrialo-portuaire sont loin d'être correctement documentés. Leur confluence est certaine sur les zones rurales du dunkerquois : L'ULCO a produit un rapport d'études édifiant sur les mesures des envolées de particules liées aux cultures intensives, notamment de pommes de terre, autour de l'agglomération.

La phase des travaux préparatoires n'incite pas à la confiance quant aux précautions que prendra l'usine en fonctionnement : de très importants envols de poussière ont été constatés pendant les travaux de terrassement effectués lors d'épisodes de vents violents. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

4- La perte de valeur immobilière :

- « Nuisances olfactives et visuelles, dépréciation immobilière, »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Comme pour l'autre usine, l'immobilier perdra de sa valeur. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, le théâtre des Insolites n'aurait plus aucune valeur »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « un impact sur la valeur de nos biens immobiliers »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Qu'en sera-t-il de la valeur des biens des propriétaires de maisons qui lorsqu'ils voudront revendre leur demeure, celle-ci sera dépréciée à une valeur bien inférieure à sa cote. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Plus personne ne voudra y vivre, les habitants vont voir très vite la valeur de leur maison dégringoler, comme c'est le cas déjà à MARDYCK. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Que vont valoir nos maisons quand elles seront recouvertes de gras ? Qui va vouloir venir habiter ici quand ça va puer dans les jardins ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Les nuisances apportées ne justifie en rien la mise en place de l'usine et je crains une dévaluation de mon bien immobilier »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

5- Le risque industriel :

- « Au regard de ce qui s'est passé à ROUEN avec l'incendie de l'usine Lubrizol, on continue à implanter des usines à risque proche d'agglomérations. Avec l'usine CLAREBOUT on n'est pas à l'abri d'avoir un incendie avec une grosse pollution comme ce qui s'est passé en 2015 sur le site de NEUVE- EGLISE ».

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Dans la liste des ERP recensés à SAINT-GEORGES pour l'Etude de Risques :

- Le cabaret des Insolites (200 places), situé à proximité immédiate de l'entrée du projet, est identifié en restaurant et non en cabaret,
- La salle polyvalente Raymond VERVA (800m²) située à 600 m n'apparaît pas alors qu'elle est régulièrement occupée (mariages),
- Et le plus important concerne l'absence des écoles maternelle et primaire (40 élèves) situées à 650 m. Dans sa présentation au SPPPI, la Société CLAREBOUT précise que la zone grande industrie est un choix stratégique car « aucun établissement recevant du public sensible n'est localisé dans un rayon de 1.5kms ».

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « il n'y a pas d'étude sur la dispersion des polluants prenant en compte les vents dominants et l'impact sur les communes environnantes, étonnant. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « à propos du niveau prévu pour la plate-forme, il convient de rappeler les niveaux atteints par la mer lors des submersions marines de 1949 et 1953 à DUNKERQUE et des surcotes en 1977 dans l'avant-port Ouest entre +7,00 et +8,00 (Cote Marine DUNKERQUE) auxquels il convient d'ajouter les dernières hypothèses d'élévation du niveau de la mer présentées par le GIEC (jusqu'à 1, 10 m) et d'en tirer les conséquences pour caler le niveau de la future plate-forme CLAREBOUT ».

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La proximité des habitations de St Georges sur l'Aa, y compris des ERP à moins de 1500m, ce qui est contraire aux prescriptions d'une ZGI. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, l'étude d'impact qui concerne cette installation industrielle ne prend pas en compte les effets cumulatifs des impacts liés aux usines Séveso (et autres) installées dans la zone industrielle à proximité, notamment les nuisances du quai à pondéreux où l'envol de poussières au quotidien génère des traces visibles sur les terrasses et châssis de fenêtres des maisons ainsi que des maladies respiratoires dans un rayon de 8 kms, ceci ajouté aux retombées graisseuses de l' « usine à patates » comme la nomme les gens du pays laissent présager un avenir plutôt néfaste pour la vie des riverains. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Enfin, l'extension du port pour laquelle des anciens élus de renom se sont opposés durant des décennies va considérablement modifier la vie des villes de Gravelines et LOON-PLAGE qui étaient directement reliées par une route en ligne droite de 3000m qui a contribué à l'installation de la centrale nucléaire de Gravelines (la plus grosse d'Europe) de par l'étude de sureté nucléaire de l'époque en tant qu'échappatoire lors d'un accident et du déploiement du PPI (3 échappatoires (Est, Sud et Ouest) ... sa suppression ou modification (réalisation d'une route serpentée autour du futur bassin portuaire), l'augmentation de l'activité portuaire et du trafic routier lié aux containers et l'arrivée de l'usine CLAREBOUT ajoutent des risques insupportables au niveau des villes environnantes, sans parler de ce qui viendra encore s'ajouter tout au long de ce futur bassin où une nouvelle zone industrielle est en cours d'aménagement.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Ne pas oublier non plus le risque de submersion marine qui nous guette mais qui semble peu pris en compte dans ce foisonnement d'implantations. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « risques industriels additionnels liés à l'implantation d'une nouvelle ICPE alors que l'arrondissement de Dunkerque en comporte déjà plus d'une vingtaine dont la centrale de GRAVELINES à proximité. La seule PRÉSENCE D'AMMONIAC SOUS PRESSION va nécessiter des études pour réexaminer le rapport de surjeté du CNPE »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « En cas d'accident majeur, la dispersion de l'ammoniac dans l'atmosphère est calculée à partir de la rose des vents datant d'une période 1991-2010. Or cette donnée n'est plus représentative de la tendance actuelle. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Danger pour la santé d'éventuels rejets accidentels d'ammoniac :*

Le rapport de présentation détaille les lieux et quantités de gaz stockés et utilisés dans le processus de fabrication. En cas d'accident, une émission de gaz ammoniac peut être très toxique, voire mortelle à haute dose. Ce risque pourrait toucher aussi bien les salariés de l'entreprise que les habitants sous le vent lors d'un éventuel accident.

Le mémoire en réponse du pétitionnaire à l'autorité environnementale est succinct :

« Une démarche de réduction du risque à la source et de mise en place de mesures de maîtrise des risques a conduit à rendre le risque acceptable par rapport à la réglementation. »

Le GES Flandre prend acte du respect de la réglementation. Mais l'expérience prouve que cela ne suffit pas pour supprimer les risques. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

6- Le danger pour la santé et le risque sanitaire :

- « *L'objectif n°1 de l'orientation 1 du PADD des Flandres Maritime « Promouvoir une agglomération attractive où il fait bon vivre » est « d'offrir une qualité de vie saine et agréable à notre population ». L'un des éléments de l'attractivité du territoire est d'améliorer le bien-être de ses habitants en promouvant un urbanisme favorable à la santé. Telle que définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.*

La pollution engendrée par l'exploitation de l'usine et par l'augmentation du trafic routier pour l'importation/exportation, ainsi qu'une baisse de la qualité de l'air en général, est préjudiciable à la santé des habitants vivants à proximité de l'usine.

Des recherches m'ont amené à visionner des reportages sur des conditions de travail contestables, d'épidémie de légionellose et d'accidents de travail à répétition, parfois mortels, plus qu'inquiétants pour la santé des travailleurs ([« Il y a des règles de sécurité qui ne sont pas appliquées, il y a 4 à 5 accidents du travail par semaine mais ces chiffres ne sont pas repris dans les statistiques officielles ».] - extrait de : <https://www.francebleu.fr/infos/climat-environnement/un-nouveau-projet-polemique-autour-de-l-usine-de-frites-congelees-clarebout-a-la-frontiere-belge-1535127722> .) Je suis pour la création d'emploi dans la région, mais il ne faut pas oublier que l'on travaille pour gagner sa vie, et non pas la perdre.

D'un point de vue diététique, CLAREBOUT représente notamment la malbouffe. La nourriture trop grasse, trop salée est pour rappel un facteur aggravant pour les maladies cardiovasculaires. D'un point de vue médical, je ne peux que préconiser des habitudes alimentaires plus saines. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Je ne suis pas originaire de la région j'y vis depuis maintenant 7 ans et très sincèrement je crains pour ma santé et celle de mes enfants et si cela ne s'améliore pas je ne resterai pas ici... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Reposant sur des pratiques agricoles mono-culturelles et dopées aux produits phytosanitaires, il mettra en péril la sécurité alimentaire du territoire. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Nous allons tous tomber malade à cause de la pollution ! »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La majeure partie des riverains qui habitent les communes avoisinantes du site d'implantation de l'usine CLAREBOUT, a fait le choix de s'éloigner des agglomérations touchées par les nuisances industrielles. Ce choix résulte d'une réflexion sur la qualité de vie et la santé de chacun, notamment des enfants. Les nuisances qui seront produites par l'usine CLAREBOUT (olfactives et sonores), largement témoignées par des riverains proches du site CLAREBOUT de WARMETON, mettront inmanquablement un terme à une qualité de vie souhaitée et choisie. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « 2 cheminées de 80 m expulsant à 15 m/s (soit 90 dBA), des aérosols nauséabonds chargés de graisses issues de la cuisson des frites et se propageant à plus de 2 km de la source »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Danger pour la santé d'une alimentation à base de pommes de terre industrielles et saturée de graisses :

- Le consommateur ne contrôle pas la qualité de la production de pommes de terre quant aux intrants et notamment aux pesticides potentiellement cancérigènes et perturbateurs endocriniens.

- Le consommateur ne contrôle pas la qualité et quantité de graisse utilisée pour la cuisson des produits

- La production industrielle de purée, croquettes et autres produits transformés de pomme de terre inclut des conservateurs et additifs qui, s'ils sont autorisés légalement n'en restent pas moins notoirement dangereux pour la santé (cf. base de données sur les additifs de l'UFC Que Choisir par ex.)

- La consommation régulière de tels produits, encouragée par la publicité, a pour conséquence les plaies que sont l'obésité, l'hypercholestérolémie et les cancers. La Région des Hauts de France est dernière du classement régional pour la fréquence de ces derniers.

La vaste étendue de terrains (20,5 ha) mobilisée par l'implantation de ce projet aurait gagné à retrouver sa destination agricole antérieure au développement portuaire. La Communauté urbaine de Dunkerque a délibéré en mars 2018 pour une politique alimentaire et agricole durable qui est bien éloignée de la filière intensive de la pomme de terre !

Ces deux premiers sujets d'inquiétudes du GES Flandre ne sont pas anecdotiques : le rapport de l'Autorité » environnementale souligne que « par les volumes en jeu et les cahiers des charges des pommes de terre à produire, l'usine peut induire des effets sur les distances moyennes des transports de pommes de terre et de produits finis, un changement des pratiques agricoles (mutation de cultures, retournements des sols, assolement en faveur de cultures à fort impact environnemental, usage des produits phytosanitaires, etc.) » Le mémoire en réponse du pétitionnaire ne peut répondre à ces changements en profondeur à moyen et long terme.»

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

7- Pollution du littoral :

- « Quand bien même un mélange se ferait, existe-t'il un risque de déversement des polluants sur les plages du littoral considérées aussi comme zones touristiques (Gravelines et Dunkerque) ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « s'agissant des phénomènes d'eutrophisation , constatés chaque année en mer du Nord (au niveau de la zone de pêche référencée 4 c) avec la présence d'importantes concentrations d'algues en particulier en période de «blooms printaniers à Phaeocystis» , le fait d'autoriser des rejets en phosphore avec un niveau de concentration pouvant atteindre 5 voire 8 mg/l , nécessitera de vérifier l'évolution du ratio azote-phosphore (N/P) dans les milieux récepteurs «aval» et prévoir avec IFREMER Centre de Boulogne sur mer ,une adaptation des modalités de surveillance des nutriments (radiale de Dunkerque). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « une attention toute particulière doit être portée quant à l'impact éventuel sur les eaux marines du bassin de l'Atlantique (lieu de rejet des eaux de process après traitement) avec en particulier la prise d'eau froide des fermes aquacoles du groupe AQUANORD ICHTUS, également sur les nourriceries de juvéniles de soles et autres poissons plats, présentes dans les zones intertidales et subtidales bordant l'avant-port Ouest de Dunkerque. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Cette Zone industrielle portuaire qui a continué son extension à outrance au détriment de population a pris l'ensemble des espaces du littoral compris entre les villes de LEFFRINCKOUCHE et GRAVELINES dans une zone classée fragile et inondable ; la création de ce bassin supplémentaire relié directement en eau profonde

à la mer va ainsi créer une nouvelle brèche permettant à la montée des eaux l'entrer maritime à l'intérieur de la frange de ce littoral menaçant les populations d'expulsion dans l'avenir (500 000 habitants sont menacés dans ce triangle CALAIS-SAINT-OMER-DUNKERQUE). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Le territoire de la CUD compte suffisamment d'installations à risque et/ou polluantes pour que la population ait envie d'un autre développement industriel et d'un autre modèle agricole, plus respectueux de l'humain, de sa santé, de son environnement, à moindre impact sur le changement climatique. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

8- La perte pour les activités touristiques :

- « les terrains du projet seront longés par la voie verte or la CUD précise sur son site que les véloroutes sont de véritables outils de valorisation des territoires : amélioration de la santé, promotion du tourisme vert, de l'usage au quotidien...) Quelles seront les actions mises en place par CLAREBOUT pour respecter les engagements de la CUD ? alors que ce site est polluant et climaticide. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Comment voulez-vous attirer des touristes et continuer à développer des activités avec une Usine polluante à côté, ce sera une catastrophe, qui coûtera à notre territoire. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Nuisance pour la PAarc de l'Aa et son développement et le tourisme de la station balnéaire. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « S'en suivra également une perte d'attractivité du littoral. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La région va devenir invivable Et qu'en est-il du tourisme, et du cadre de vie de ses habitants. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'étude d'impact ne prend en compte ni l'existence du village de Saint Georges Sur l'Aa comportant 250 habitants et une école à moins de 400 mètres, ni la base de loisirs installée sur 200 hectares à 1000 mètres de distance où sont organisées des manifestations nationales et internationales accueillant plusieurs milliers de sportifs et

publics de supporters ainsi que des touristes depuis 2011 sur le stade nautique Olympique classé base arrière des JO de 2024 ; cette base de loisir actuellement en plein développement doit accueillir un hôtel ainsi qu'un centre d'hébergement de 1500 lits sous forme de chalets ... mais suite à cette annonce cet avenir est très incertain ... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « sa situation à proximité d'un centre de loisir (parc de l'AA) en pleine expansion n'est pas souhaitable »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Nous avons un patrimoine naturel et culturel à valoriser et cette nouvelle entreprise ne va que dégrader un peu plus notre littoral. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Concernant l'offre touristique du secteur d'étude, il est précisé qu'à l'échelle du département du Nord dans sa globalité, l'offre est concentrée sur le littoral du département via les 3 principales stations balnéaires localisées sur la côte d'Opale. La station balnéaire la plus proche du projet est localisée sur la commune de GRAVELINES qui compte 3 clubs de voile, 2 clubs de char à voile, 2 clubs de plongée, 1 port de plaisance, le centre multi-activités SPORTICA. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 6 : Nuisances olfactives

353 déposants font état de cette nuisance dont la quasi-totalité défavorablement au projet.

La population craint que l'activité de l'usine CLAREBOUT sur la Zone Grandes Industries ne provoque des nuisances olfactives similaires à celles observées à proximité des sites de production existants. A la frontière franco-belge, de multiples plaintes et signalements émanant d'habitants des villes voisines de l'usine CLAREBOUT de COMINES-WARNETON ont été déposées. Ils déclarent également que les odeurs récurrentes de « gaillon », « d'œuf et de viande pourris » liées à la friture et aux stations d'épuration pénètrent jusque dans leur domicile, les empêchant même de dormir correctement.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « J'ai pu observer la même usine à DEULEMONT (Nord 59). Pas de doute. Nuisances olfactives et sonores très importantes. Ne pas reproduire cela chez nous car nous sommes déjà saturés. Stop ! »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La pollution sera omniprésente : pollution visuelle, pollution olfactive (odeur de friture et autres), »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Quand on entend parler d'odeur désagréable ce n'est pas dangereux, pour une personne qui y travail cela peut être pénible mais à la fin de la journée quand on quitte le site, on peut respirer à nouveau un air frais. Cela ne sera pas le cas pour les personnes qui vivent à côté du site, sans plus pouvoir profiter du jardin, sans pouvoir ouvrir les fenêtres, sans sentir ces odeurs dont nous ne cessons d'entendre parler par les riverains de l'autre usine. Comme pour l'autre usine, l'immobilier perdra de sa valeur. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Odeurs nauséabondes en permanence lors de sa mise en production. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 7 : Eau - qualité, traitement, ressource et consommation

Ces contributions (294) abordent la consommation en eau de l'entreprise au regard de la ressource en eau et ses conséquences, la qualité des eaux rejetés.

1- La consommation en eau de l'entreprise au regard de la ressource en eau et ses conséquences :

- « Alors que la ressource en eau sur le Dunkerquois est déjà sous tension et le sera de plus en plus à cause des aléas induits par le dérèglement climatique, l'implantation de CLAREBOUT accentuera les conflits d'usage liés à l'eau. Le pétitionnaire estime la consommation d'eau industrielle provenant du canal de BOURBOURG à 2 148 000 m³/an. Or, en période d'étiage, l'Autorité Environnementale note que "Voies Navigables de France (VNF) a des difficultés à maintenir le niveau d'eau de l'Aa sur le bief Flandres-Watten-Gravelines, ce qui peut détériorer des zones humides, dégrader l'activité agricole en lien avec les waterings et notamment l'activité maraîchère du marais". L'Autorité environnementale ajoute que si l'extension future de l'usine avait bien lieu, la consommation d'eau doublerait, nécessitant alors la création d'un nouveau réseau de distribution. A très court terme, la consommation en eau du projet met ainsi en péril l'approvisionnement en eau pour les cultures, et donc la sécurité alimentaire de la région. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'association des irrigants s'interroge sur la capacité de la ressource en eau à répondre aux besoins en eau de la future usine de la société CLAREBOUT. Partant du principe que les experts climatiques annoncent des fréquences de sécheresse plus élevées qui nécessiteront le recours à l'irrigation, quels sont les moyens prévus pour satisfaire les besoins en eau de la Société CLAREBOUT. Quelles sont les sécurités d'approvisionnement en eau prévues pour les irrigants ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Toutefois la gestion de l'eau est une compétence historique des Waterings. Les apports d'eau par la rivière Aa ont toujours été destinés à alimenter les watergangs, maintenir la navigation, préserver la faune et la flore aquatique, recharger la nappe à Houille et éviter la remontée des eaux salées souterraines en période estivale. Depuis quelques dizaines d'années, l'industrie dunkerquoise, acteur économique important du territoire, prélève dans le canal de Bourbourg 24 millions de m³ d'eau par an provenant de l'Aa. Le projet CLAREBOUT accroîtrait de près de 8 % les besoins en eau. Est-il raisonnable dans ces temps de changement climatique de valider une telle consommation supplémentaire d'eau ? Nous pensons que Non. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Nous insisterons d'abord sur la pollution de l'eau de l'Aa. On ne le sait que trop, depuis quelques années, la sécheresse menace de plus en plus régulièrement notre

département (en ces périodes les interdits du préfet en attestent), le fonctionnement de l'usine 24/24, 7jours /7 comme cela semble être annoncé est tout simplement inacceptable, la catastrophe les jours d'étiage est prévisible. La région de Dunkerque est sous vigilance. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « des menaces pour les eaux souterraines dues à des pompages pendant le chantier pour garantir la solidité des fondations des futurs bâtiments. Cette zone est particulièrement sensible du fait de son niveau inférieur à celui de la mer du Nord nécessitant une gestion particulière »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « eu égard aux consommations d'eau industrielle envisagées (1 752 000 m³ par an), nous demandons d'évaluer l'impact cumulé des différents usages afin d'assurer la meilleure répartition possible en période d'étiage sévère ; dès 2028 , date probable de la mise en service du Canal Seine Nord -Europe , il faudra prendre en compte ses besoins spécifiques en eau pendant ces périodes critiques (transferts d'eau pour maintien des conditions de navigation , plus fréquents avec phénomène d'évaporation accéléré par les effets lié au changement climatique) »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Quelles conséquences en période de sécheresse alors que l'on sait que à ces moments un effort pour économiser de l'eau nous est demandé. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Cette culture gros calibre gourmande en eau va forcément avoir un impact sur la nappe phréatique, dans une région déjà fortement impactée par le réchauffement climatique et qui est placée régulièrement par la préfecture en niveau de sécheresse maximale avec des restriction d'utilisation de l'eau. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Une consommation prévisionnelle aberrante de ce qui devient rare, l'EAU. En temps de sécheresse nous n'aurions plus le droit d'arroser nos jardins alors que , cette eau servirait à éplucher des pommes de terre !!!!! Les autorités de l'eau prévoiraient pour ce faire un pompage important dans le canal de Bourbourg ce qui pourrait remettre en question la pérennité des zones humides et par conséquence avoir une incidence négative pour l'agriculture. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Des nuisances liées à la consommation de l'eau : les sections de wateringues s'inquiètent de la forte consommation en eau industrielle (5 885 m³ / jour), et de l'impact sur l'irrigation des terres agricoles. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Dans le delta de l'Aa l'association rassemble plus de 200 agriculteurs qui irriguent leurs cultures à partir de l'eau de surface dans les différents waterings. Les prélèvements cumulés de ces irrigants représentent plusieurs millions de m³ par an les années sèches notamment ces deux dernières années. Ces prélèvements ont lieu durant la période estivale donc étalés sur 3 à 4 mois.

Les années sèches et/ou chaudes, la gestion quantitative de la ressource en eau dans cette petite région peut être délicate voire difficile pour satisfaire tous les usages (industriels, agricoles et humains).

Cependant, la gestion de la ressource en eau doit viser l'objectif de satisfaire tous les besoins tout en conciliant une agriculture économiquement viable et le respect de l'environnement.

Nous travaillons depuis quelques années en étroite collaboration avec les services de VNF pour anticiper les besoins en eau afin de faciliter le maintien des niveaux d'eau dans le réseau d'eau dense et complexe des waterings.

L'association des irrigants s'interroge sur la capacité de la ressource à répondre aux besoins en eau de la future usine de la société CLAREBOUT.

Partant du principe que les experts climatiques annoncent des fréquences de sécheresse plus élevées qui nécessiteront le recours à l'irrigation, quels sont les moyens prévus pour satisfaire les besoins en eau de la société CLAREBOUT ?

Quelles sont les sécurités d'approvisionnement en eau prévues pour les irrigants? Nous savons que des usines spécialisées dans la production de frites sont fortement consommatrices d'eau, les besoins estimés pour le fonctionnement de l'usine C CLAREBOUT sont estimés entre 1.5 et 2 millions de m³ soit autant que la centaine d'irrigants du secteur des waterings du Nord.

Néanmoins, nous sommes favorables à l'installation et au développement des industries agroalimentaires génératrices d'emplois, d'activité économique notamment pour l'agriculture sur la zone portuaire

Nous proposons que dans le domaine de la gestion de la ressource en eau une véritable réflexion s'engage à l'échelle du territoire pour étudier les possibilités d'amélioration de l'efficacité des prélèvements d'eau notamment pour les irrigants. Un certain nombre d'aménagements assez simple permettrait d'optimiser la ressource en eau.

L'association reste à la disposition des porteurs de projet, de l'administration, des collectivités locales et des sections de waterings pour apporter sa contribution à la recherche d'un équilibre à la satisfaction de tous les besoins en eau. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

2- La qualité des eaux rejetées :

- « Enfin, de nombreux rejets de graisse dans les cours d'eau environnants ont été constatés ».

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Mettre en place une surveillance des matières grasses éventuellement générées (gouttes de graisses) par le « process industriel » dans l'air ambiant et dans les milieux hydrauliques superficiels situés dans le champ proche de l'usine,3

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Mettre en place une stratégie de surveillance renforcée en cas de dysfonctionnement constaté des installations de traitement des rejets dans l'atmosphère et ou dans l'eau. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Comme son nom l'indique, un bassin est une enceinte fermée avec très peu de déplacements d'eau vers la mer. Ne risque-t'on pas une accumulation résiduelle des déchets de traitement sur un même endroit ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « la puissance de cette usine nécessiterait eu égard à sa consommation d'eau (et de l'énorme prélèvement dans la nappe phréatique) une station d'épuration équivalente à celle d'une ville de 600 000 habitants. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 8 : Localisation - Proximité des habitations et lieux publics

On enregistre 165 contributions pour ce thème.

L'implantation de l'usine se situe à proximité de la commune de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA comprenant habitations, salles publiques, écoles. Il est noté au sein des contributions que certains lieux ne sont pas mentionnés :

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

« Sont manquants à la liste des ERP :

1- HOTEL ET HEBERGEMENT : Le bassin d'aviron du PAARC de l'AA qui accueille et organise des compétitions de hauts niveaux et des stages sportifs toute l'année avec une activité plus dense pendant les vacances scolaires. Le PAARC de l'AA sera doté prochainement d'une auberge de jeunesse et d'un hôtel 3*. Le truck park de la zone EUROFRET de CRAYWICK (capacité : 440 camions). Source site internet. L'aire de grand passage des gens du voyage situé à LOON PLAGE (nombre de places :130) source schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage du Nord »

2- RESTAURANT/BAR : Les insolites-la vraie dénomination est « cabaret spectacle » 220 places assises avec une moyenne de 12 spectacles par an. Le restaurant « la table des Iles » n'est pas recensé alors qu'il se trouve à 2 kms du futur site. Le restaurant le POIVRE ROUGE à LOON-PLAGE n'est pas référencé.

3- LIEU ET COMMERCES DE PROXIMITE : Le centre de contrôle technique des véhicules au PONT DE PIERRE à GRAVELINES. La pépinière MOREZ BLANCHON, écriin de verdure situé au PONT DE PIERRE A GRAVELINES. Le futur projet de zone commerciale localisé au PONT DE PIERRE A GRAVELINES (6 cellules seront réservées aux enseignes commerciales, surface d'implantation de 2500m2/ 6.2 hectares).

4- LES ERP SENSIBLES NE SONT PAS REFERENCES : L'école élémentaire de Saint Georges qui accueille et assure la scolarité de 200 enfants de la maternelle au CM2. L'établissement scolaire se trouve près de la mairie de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et de l'EGLISE. A BOURBOURG, le lycée professionnel agricole privé CHARLES BRASSEUR qui accueille et assure la scolarité de 280 lycéens. Il est situé entre le garage CHEVALIER et ALDI.

5- ESPACES SPORTIFS ET LOISIRS : Le PAARC, future base arrière d'un centre technique et sportif. Le PAARC résidentiel pourra accueillir 450 personnes. Les jardins ouvriers de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA supérieur à 10 parcelles. Le city stade ainsi que le terrain de hand Ball, de pétanque, de basket-ball saut en longueur utilisé par les enfants de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA et l'école élémentaire.

6- LIEUX RELIGIEUX : La chapelle SAINTE PHILOMENE ou chapelle des BANDIERES-1841, Chapelle inventoriée aux bâtiments de France à SAINT-GEORGES-SUR-L'AA.

7- Les établissements publics : La salle polyvalente RAYMOND VERVA est mise en location toute l'année pour des manifestations diverses, notamment pour des mariages.

Certaines exploitations agricoles ne sont pas référencées (SAINT-GEORGES-SUR-L'AA) et la SPA de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA ne figure pas sur la liste alors qu'elle accueille du public toute l'année.

Au regard des informations précédentes, la majorité des ERP ne sont situés plus au sud de l'implantation. Après analyses et relevés réels des ERP existants autour du projet, il s'avère que le plus proche n'est pas le GARAGE DESWARTE mais le cabaret les insolites. Quant aux ERP sensibles, l'école élémentaire du village de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA est la plus proche de l'implantation. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- Le gestionnaire du PAarc des Rives de l'Aa précise : « En tant que riverain et gestionnaire du PAarc des Rives de l'Aa (non mentionné en tant que parc). Dans ces 2 cas, mon logement et l'établissement cité sont dans le rayon de 3 kms. »

- « L'étude d'impact ne prend en compte ni l'existence du village de Saint Georges Sur l'Aa comportant 250 habitants et une école à moins de 400 mètres, ni la base de loisirs installée sur 200 hectares à 1000 mètres de distance où sont organisées des manifestations nationales et internationales accueillant plusieurs milliers de sportifs et publics de supporters ainsi que des touristes depuis 2011 sur le stade nautique Olympique classé base arrière des JO de 2024 ; cette base de loisir actuellement en plein développement doit accueillir un hôtel ainsi qu'un centre d'hébergement de 1500 lits sous forme de chalets ... mais suite à cette annonce cet avenir est très incertain ... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Cette usine doit être installée loin des habitations pour éviter des plaintes pour nuisances qui surviendraient trop tard. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Le café-théâtre LES INSOLITES n'est plus d'un bar et on OMET VOLONTAIREMENT d'analyser le risque humain d'un établissement recevant un public nombreux à moins de 400 mètres.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La pugnacité des élus pour sauver l'école du Village, pour avoir de nouvelles habitations et accroître sa population, le classement de l'Eglise au patrimoine historique, l'aménagement du PAarc, équipement sportif, ludique et verdoyant, les spectacles du Théâtre LES INSOLITES..., tous ces éléments ont offert aux 350 habitants un environnement agréable, un environnement tranquille, un environnement qui rayonne au-delà des communes limitrophes. Globalement, le Village est attractif, pour le territoire, tant au niveau historique, culturel, sportif et environnemental. – Enfin, on ne tient pas compte de la situation très proche du Théâtre LES INSOLITES. On n'évalue pas l'impact sur cet établissement qui reçoit du public régulièrement et qui serait à la porte de la partie « station d'épuration » du site CLAREBOUT. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Vu les nuisances et préjudices subis par les habitants riverains des sites déjà en exploitation et en l'absence de solution efficace proposée par l'entreprise et de moyen des autorités compétentes pour éviter sans cesse les nouvelles plaintes, il n'est pas raisonnable d'implanter cette usine aussi près des habitations. Il convient d'ailleurs de s'interroger sur les accords qui ont été donnés, au plus haut niveau par nos décideurs, en regard des éléments qui ont été présentés lors des réunions d'information et qui précisent entre autres, qu'aucun ERP ne se situe dans un rayon de 1.5Km et qu'il n'y a pas d'habitations à proximité. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 9 : Développement économique et développement agricole

Sur ces 238 contributions, 137 contributions sont favorables à ce projet pour le développement économique du Dunkerquois notamment du Grand Port de Dunkerque, pour l'avenir mais aussi pour le développement agricole.

- « des projets de cette ampleur ne sont pas fréquents et qu'il ne faut pas les laisser s'échapper. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Ce projet permettrait l'emploi de 320 personnes au sein de l'usine mais aussi de nombreux emplois indirects (transports, négoce...). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « La Coordination Nationale des Travailleurs Portuaires et Assimilés de Dunkerque, la CGT Aluminium Dunkerque, les Dockers, le Terminal des Flandres, Dunkerque Multibulk Terminal, UMC Port de Dunkerque, l'Association des Transporteurs Usagers du Port de Dunkerque, Sea Bulk et de nombreux autres acteurs soutiennent ce projet pour le maintien et le développement économique du Dunkerquois.

En effet il y aurait une opportunité de développement portuaire, la Société CLAREBOUT pourrait exporter sa production en conteneurs depuis le terminal à conteneurs dunkerquois qui dispose de nombreuses lignes maritimes à l'export. Les transporteurs routiers pourraient fournir leurs services de transports intra-portuaires entre l'Usine et le Terminal à Conteneurs. Et un stockage de produits frais pourrait être mis en place.

De plus, ce projet de développement, d'implantation s'inscrirait dans le projet du Grand Port Maritime de Dunkerque « CAP2020 ».

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Au niveau agricole, de nombreux acteurs de la filière soutiennent ce projet comme L'Union National des Producteurs de Pommes de Terre, Le comité Nord-Est de la Fédération du négoce agricole, Néo Négoce, La Coopérative La Flandre, La FRSEA Hauts de France, Les Chambres d'Agriculture des départements concernés etc. ainsi que des agriculteurs

L'idée principale de ces contributions est bien reprise au sein du courrier de la Chambre d'Agriculture :

- « Ce projet permettra :

- d'assurer un débouché local et pérenne à la production agricole régionale de pommes de terre. En effet sur les 120 000 ha de pommes de terre de la région Hauts de France, 30 000 ha sont implantés dans le département du Nord avec une forte concentration en Flandres.

Local, ce débouché améliorera le bilan carbone de la filière grâce à un site de transformation à proximité des principaux bassins de productions. De plus, ces livraisons seront désormais plus simples en limitant les mouvements transfrontaliers actuels.

Pérenne, grâce à la volonté de cet industriel de s'implanter et de se développer sur le territoire Français sécurisant davantage nos producteurs qui subissent actuellement une crise de surproduction liée au Covid19.

- *d'accompagner le développement des marchés d'exportation, compte tenu de son implantation sur le port de Dunkerque (demande en constante évolution au niveau mondial des produits transformés à base de pommes de terre),*
- *d'améliorer la balance commerciale française pour ce type de produits, car une très grosse partie des pommes de terre d'industrie produites en France sont transformées en Belgique et au Pays Bas.*
- *de permettre la création d'emplois directs et indirects au niveau régional et sur les quelques 6 000 exploitations productrices de pommes de terre en Hauts de France. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Des agriculteurs précisent que la contractualisation déjà engagée par la société CLAREBOUT leur permet le maintien d'une agriculture familiale, permet l'installation de jeunes agriculteurs par le développement de production spécialisée et diversifiée, permet de sécuriser l'avenir et assurera un revenu garanti qui fait défaut à ce jour dans la filière agricole.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Au contraire les avis défavorables sur ce thème, émis par des habitants, des agriculteurs, la Confédération paysanne, associations, collectifs estiment que ce projet :

- Favoriserait la culture industrielle de pomme de terre,
- Favoriserait la consommation de produit transformé industriellement avec des additifs et avec les emballages associés,
- Aurait un impact négatif sur le développement agricole qui devrait être local et biologique,
- Favoriserait l'exportation de la production locale de Pommes de Terre, au lieu de favoriser le court-circuit local,
- Ne permet pas le développement d'une agriculture à taille humaine, moins consommatrice de pesticides,
- Permettrait une économie croissante, bénéfique aux seules sociétés ou grands exploitants, patrons de multinationale.
- Permet à la grande distribution de profiter de ces tailles importantes d'usines agroalimentaires, les petites unités et les négoce pourront fermer leur porte.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

L'implantation de ce projet doit se réaliser au sein d'une ZIG, le public remet en cause la compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme et la réglementation en vigueur.

Au niveau de la Compatibilité avec les documents d'urbanisme et la réglementation, le public indique que :

- « cette usine participerait à l'artificialisation de terres agricoles, ce qui est contraire aux objectifs du SCOT Flandre Dunkerque »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Non respect de l'Arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau concernant l'aménagement de la Zone de Grandes Industries de Dunkerque. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Non respect de l'Article 13 du GPMD qui doit déclarer l'autorisation des travaux d'aménagement de voiries et réseaux. Donc non autorisation des travaux de terrassement qui sont en cours. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Non conformité du permis de construire avec l'arrêté préfectoral loi sur l'eau accordé au GPMD pour la ZGI. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Incompatibilité du projet avec l'Opération d'Intérêt National :

- Le statut d'OIN de la ZIP de Dunkerque a pour objet le développement industriel en lien avec les activités maritimes.

- La présence du projet CLAREBOUT sur cette ZIP pour l'utilisation des voies maritimes n'est pas justifiée. Dans sa réponse à l'AE, CLAREBOUT précise que 15 camions/jour seront acheminés vers le Port pour expédition des produits finis par containers maritimes. Le reste des produits finis (55 camions/jour) est expédié par route.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable annexé au PLU précise dans son objectif 2 qu'il faut « considérer l'amélioration de la qualité environnementale et la prévention des risques technologiques comme condition d'un développement industriel durable ». Cet objectif est détaillé ainsi : « Aussi toute nouvelle installation présentant des risques technologiques ou des nuisances importantes doit être localisée de préférence dans la zone industrialo-portuaire et à l'écart des zones urbanisées ou destinées à l'être. En tout état de cause, elle doit faire l'objet d'une intégration adaptée dans le site industrialo-portuaire. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Le projet CLAREBOUT ne répond absolument pas à l'objectif 2 du PADD puisqu'il génère, à 650 m du centre du village : 2 cheminées de 80 m de hauteur, un bâtiment de 95 000 m², des nuisances olfactives, du bruit, des rejets, des risques d'explosion et des fuites ammoniac... »

« Non-respect de l'Arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau concernant l'aménagement de la Zone de Grandes Industries de Dunkerque (annexe 17 de l'enquête publique) en date du 09/10/2015 :

L'arrêté préfectoral, au titre de la Loi sur l'Eau, porte sur l'aménagement d'une ZGI composée de 3 plateformes de 40 ha permettant d'accueillir des industries et d'une gare de triage ferroviaire.

L'Arrêté inclut un schéma indicatif comportant :

- la réalisation des voies d'accès au site (routes, voie ferrée) ;
- une plateforme, avec déplacement d'un watergang ;
- l'aménagement de noues pour la gestion des eaux pluviales ;
- la création d'une réserve incendie ;
- un dispositif de traitement biologique des eaux domestiques par lagunage.

Au titre de la loi sur l'eau, l'accord préfectoral porte sur les rubriques de la nomenclature définie à l'article R214-1 du Code de l'Environnement concernées par cette opération (rubriques 1.2.10 - 2.1.1.0 - 2.1.5.0 - 3.1.2.0 - 3.1.3.0 - 3.1.5.0 - 3.2.2.0 - 3.2.3.0 - 3.3.1.0). Celles-ci concernent uniquement des activités liées à la gestion de l'eau. Par conséquent, la création de réseaux routiers, d'installation d'une gare de triage, équipement en eau, électricité ou gaz, de préparation de la plateforme CLAREBOUT ne font pas partie des travaux autorisés dans les rubriques citées ci-dessus. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'article 13 de l'arrêté préfectoral confirme bien que le bénéficiaire (GPMD) de l'autorisation doit faire les déclarations ou obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations. Il n'y aucune trace d'autorisation au titre de la législation du code de l'urbanisme autorisant des travaux d'aménagement, de voiries et réseaux (Zone d'aménagement concerté ou permis d'aménager).

Il faut en déduire que les travaux de terrassement en cours réalisés par GPMD pour préparer la plateforme de l'usine CLAREBOUT ne sont pas autorisés et doivent être interrompus. Il faut un Permis d'aménager GPMD puis un nouveau PC CLAREBOUT. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Non-conformité du permis de construire CLAREBOUT avec l'arrêté préfectoral loi sur l'eau accordé au GPMD pour la ZGI :

En réalisant une installation autonome de traitement des eaux usées sur sa parcelle, CLAREBOUT ne respectera pas l'arrêté préfectoral qui prévoyait un dispositif de traitement biologique des eaux domestiques par lagunage. Son mémoire de réponse à l'autorité environnementale précise : « Le dossier loi sur l'eau du GPMD pour l'aménagement de la ZGI prévoyait la réalisation d'un traitement des eaux usées par lagunage (3 bassins en série) pour traiter les eaux usées domestiques liées à la présence des personnes travaillant dans les industries. La dimension était prévue pour 360 e.h. En raison de la méconnaissance actuelle des entreprises qui viendront s'implanter sur les 160 hectares (le projet représente « seulement » 20 ha sur cette emprise) il a été demandé à CLAREBOUT de réaliser sa propre installation de traitement des eaux usées sur sa parcelle. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« L'aménagement de la zone ZGI tel que prévu par le GPMD a donc évolué et n'est donc plus conforme à l'arrêté préfectoral en date du 09/10/2015.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Le GPMD est dans l'obligation de présenter une nouvelle demande au titre de la loi sur l'eau. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 10 : Emploi

296 contributions sur ce sujet, dont 163 sont favorables à la création d'emploi. C'est le principal argument pour les défenseurs du projet mais les détracteurs ne manquent pas non plus de références notamment concernant la sécurité.

1- les arguments des défenseurs du projet :

- « Ayant eu connaissance d'un projet de construction d'une exploitation/transformation/logistique de l'Entreprise CLAREBOUT sur les communes de BOURBOURG et de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, je me permets d'émettre un avis favorable à cette implantation. En effet, le secteur agricole en aura bien besoin, le commerce local et l'industrie aussi. Cette exploitation créera sans nul doute de l'emploi ; ce qui est donc favorable au développement du secteur. Je reste persuadé que l'environnement local sera à la hauteur de ce projet ambitieux. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Afin de réduire le chômage sur notre territoire et réduire les émissions de CO2 nous devons absolument accueillir cette nouvelle usine le plus vite possible. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Ce projet va contribuer à réduire le taux de chômage. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Promouvoir une telle implantation de CLAREBOUT : c'est œuvrer à toutes les formes de sous-traitances potentielles locales (emplois indirects), c'est également faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap dans le milieu dit « ordinaire » du travail (emplois directs). Ces actions répondent aux grands enjeux sociaux et environnementaux des entreprises responsables : politique RSE / politique Diversité et Handicap / Achats Responsables / Economie Sociale et Solidaire / Circuits Courts / Développement Durable / Entreprises Inclusives... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Qui peut dire non à plus de 300 emplois ? Personne, même les proches de la future usine n'ont pas le droit de refuser de voir la création d'emplois. Toute la région a besoin de travail surtout dans le contexte actuel. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pour l'implantation de cette usine dans le dunkerquois et la création d'emplois. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Totalement pour l'implantation de cette usine en accord avec la cop 21, création d'emploi sur le dunkerquois une région durement frappée par le chômage, de plus le circuit court est favorisé notamment pour nos producteurs de pomme de terre. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Ce n'est pas tous les jours qu'une entreprise s'implante à Dunkerque. Pensez aux jeunes qui vont rentrer sur le marché du travail. Il y a assez de chômeurs comme ça. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Une opportunité à ne pas rater pour développer encore plus nos entreprises Dunkerquoises et ainsi créer de nombreux emplois directs et indirects. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Je suis totalement pour le projet car ça contribuera à de l'emploi dans notre région qui en a bien besoin en ce moment. Construisez cette usine pour créer des emplois pour les jeunes. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Je suis très favorable à ce projet qui ne peut être que bénéfique, tant au niveau de la création d'emplois que pour le développement de notre région. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Bonjour, je dis oui à cette nouvelle usine dans notre région qui permettra de nouveaux emplois ce qui n'est pas rien !!!! Cette implantation serait un atout de plus pour le port de DUNKERQUE et c'est alentour. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Soutien au projet d'implantation. Je pense que pour le dunkerquois c'est positif par rapport aux emplois. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *Clairement un enjeu majeur pour l'emploi du dunkerquois dans les prochaines années. Ces terrains appartiennent au port de dunkerque. Peu de riverains vraiment proches. Concernant la saturation de l'A16 mise en avant par certains, elle existe déjà et est majoritairement liée aux transports venant des ferry & eurotunnel en transit vers/de la belgique/hollande. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « *...notre territoire a besoin de développer et pérenniser l'emploi, c'est chose faite avec ce projet. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « J'y vois par ailleurs beaucoup d'avantages, notamment en termes d'emploi direct et indirect

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Le projet d'usine est important pour le territoire qui a besoin de maintenir ou développer des activités industrielles. Une usine est une bonne nouvelle qui annonce du travail, un rôle économique, des retombées fiscales, du pouvoir d'achat. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'installation de CLAREBOUT est une aubaine pour le dunkerquois qui dans cette période de ralentissement de la production d'un gros industriel comme ARCELORMITTAL, pourrait permettre de sauvegarder ou d'augmenter le nombre de poste disponible de 350 emplois ! »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

2- Les contributions défavorables dénoncent la création d'emplois non locaux et précaires, ainsi que des conditions de travail déplorables et de nombreux accidents de travail survenus ces dernières années sur les sites existants :

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « peut être à la clé 320 emplois certes mais des emplois précaires sans compter des emplois créés précaires, dans de mauvaises conditions de travail (2 morts en 18 mois en 2017). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Les quelque 300 emplois annoncés seront évidemment des emplois postés et précaires dans des conditions de travail plus que pénibles et non valorisantes.

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Que dire du management malveillant des salariés ? accidents de travail à répétition, 2 morts à WARNETON en 1 an et demi ! dont une jeune femme de 29 ans étranglée sur le tapis roulant. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Croire que les postes créés vont attirer du monde est une grave erreur. Cette entreprise connaît de graves accidents, rien que l'an passé, 2 morts et 81 cas d'hospitalisation. Ces chiffres effarants sont majoritairement dû au travail dangereux et éreintant (8h de travail pour 24 minutes de pause), une sanction définitive pour le moindre faux pas. Et c'est cela qui doit attirer les jeunes ? Certes cela débloque 300 postes, mais à quel prix ? Et si demain c'était vous qui receviez de l'huile bouillante en plein visage ? Ou votre enfant ? Serez-vous toujours du même avis ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, côté embauche, il vaut mieux ne pas y aller. Dans l'usine belge, certains ouvriers sont brûlés par les huiles. Certains y ont trouvé la mort.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/hauts-de-france/nord-0/wattrelos/clarebout-potatoes-temoignage-accablant-ancien-salarie-conditions-travail-1358057.html>

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « En complément de l'étude d'impact, nous avons un "vécu" en Belgique pour ce type d'installation, alors, que nous disent les autorités belges sur ces emplois ? : " secteur d'activité générateur d'accidents", et que nous apprend la presse belge au cours de ces dernières années ? : "des blessés graves, des brûlures et mêmes des employés qui ont perdu la vie dont une jeune mère de famille intérimaire originaire d'Hazebrouck ", de plus il s'agirait d'emplois d'un autre temps, qui font peur, peu ou pas qualifiés, mal payés avec des conditions difficiles et recours important à l'intérim selon des témoignages de salariés de CLAREBOUT et je vois bien que ces employés ne sont pas heureux de travailler là-bas . Malgré tout si ce projet devait se faire, les 300 emplois promis seraient dilués dans le triangle DUNKERQUE-ST OMER-CALAIS - >200 000 actifs et 12% de chômeurs - avec effet nul pour la commune de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA, selon le principe des vases communicants. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De même pour la construction, à l'instar d'autres projets qui ont vu le jour, il est fort à craindre que les travaux de construction soient confiés à des entreprises externes, voire étrangères, sans effet sur l'emploi local. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'impact social de cette usine (qui promet plus de 300 emplois) et en réalité fausse puisque la réalité est qu'elle emploie principalement des personnes en contrat précaire, habitant loin de l'usine pour éviter que les employés ne puissent se plaindre dans les communes affectées par l'usine. En plus de ça, la société est connue pour avoir eu de nombreux accidents ces dernières années... Plusieurs blessés, et quelques morts. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Aucune garantie d'emplois pour le Dunkerquois. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pas de création d'emplois pour sa conception et fabrication, tout vient des bureaux d'études belges... peu d'emploi à l'échelle local, hormis des camionneurs de l'espace Schengen. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « L'implantation d'une usine est souvent liée à de nouvelles créations d'emploi, mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment des ouvriers. C'est pour cette raison que CLAREBOUT Industrie doit clarifier sa position sur ce point, en prenant des engagements sur le recrutement local et pérenne de ses futurs employés. Il serait impensable d'utiliser de la main d'œuvre venue d'autres régions européennes ou d'avoir recours à des contrats courts, générateurs de précarité. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Ce projet, ce n'est pas la création d'emplois, c'est au contraire de la destruction d'emploi ! pour 1 emploi créé, ce sera combien d'emplois détruits indirectement par ces logiques de concurrence et de massification ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Il est à noter qu'il a été mentionné dans le dossier : « B. INSERTION DANS LE CONTEXTE ECONOMIQUE SOCIAL que « Le site accueillera environ 300 salariés ». Or la société CLAREBOUT déclare dans un article du site internet « DE RIJKSTE BELGIEN » qu'elle devrait bien créer 320 emplois au cours des 5 prochaines années. » Qu'en est-il exactement ?

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 11 : Divers - information, report, prolongation, procédure, interpellation des élus

N'ayant pris connaissance du projet qu'à partir du 11 mai 2020, date du déconfinement lié à la situation sanitaire, lors de la première phase de l'enquête, et la lecture du dossier par voie dématérialisée s'avérant trop complexe, 43 contributions (public, associations, communes de BOURBOURG, GRAVELINES et SAINT-GEORGES-SUR-L'AA) ont demandé le report de l'enquête de 15 jours ou plus et/ou des informations supplémentaires par le biais d'une réunion publique. Les habitants auraient également apprécié qu'une information toutes boîtes leur soit donnée. Les réponses concernant l'organisation et la conduite de l'enquête trouveront une réponse dans le rapport d'enquête du commissaire enquêteur et n'ont donc pas été évoquées dans ce document.

Durant la seconde phase de l'enquête 37 contributions ont été enregistrées. Certaines interrogations relatives à la procédure, à l'organisation et à la conduite de l'enquête et au contenu du dossier trouveront une réponse dans le rapport d'enquête du commissaire enquêteur et n'ont donc pas été évoquées dans ce document.

- « Ce projet va à l'encontre du PCAET, de la délibération cadre de la CUD et des Accords de Paris. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Je donne mon avis tout en sachant que malgré tout, le projet aura bien lieu, si notre avis avait vraiment de la valeur nous aurions été sollicités avant le début des travaux. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Ce petit maire de St GEORGES, comme il se nomme dans la Voix du Nord, n'avait pas à signer ce permis de construire avec le seul espoir de supplier CLAREBOUT d'embaucher quelques habitants du village. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Pourquoi plusieurs responsables et/ou gestionnaires de eaux, des Wateringues, du PAArc ne sont pas favorables et alertent sur l'impact de la consommation d'eau. Pourquoi ces responsables n'ont pas été sollicités lors de l'étude d'impact initiale ? »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « Beaucoup de zones d'ombre apparaissent dans le dossier : l'intégration paysagère du site dans l'environnement et notamment des deux cheminées de 80 m de haut n'est notamment pas du tout traité. »

Réponse technique du Maître d'Ouvrage :

- « L'étude d'impact ne prend en compte ni l'existence du village de Saint Georges Sur l'Aa comportant 250 habitants et une école à moins de 400 mètres, ni la base de loisirs installée sur 200 hectares à 1000 mètres de distance où sont organisées des manifestations nationales et internationales accueillant plusieurs milliers de sportifs et publics de supporters ainsi que des touristes depuis 2011 sur le stade nautique Olympique classé base arrière des JO de 2024 ; cette base de loisir actuellement en plein développement doit accueillir un hôtel ainsi qu'un centre d'hébergement de 1500 lits sous forme de chalets ... mais suite à cette annonce cet avenir est très incertain ... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « De plus, l'étude d'impact qui concerne cette installation industrielle ne prend pas en compte les effets cumulatifs des impacts liés aux usines SEVESO (et autres) installées dans la zone industrielle à proximité, notamment les nuisances du quai à pondéreux où l'envol de poussières au quotidien génère des traces visibles sur les terrasses et châssis de fenêtres des maisons ainsi que des maladies respiratoires dans un rayon de 8 kms, ceci ajouté aux retombées graisseuses de l'« usine à patates » comme la nomme les gens du pays laissent présager un avenir plutôt néfaste pour la vie des riverains. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « défavorable. Car le dossier est imprécis. Autant sur les enjeux, la pollution et hélas ce projet en devient politique. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Ce projet a été validé et les travaux démarrés sans concertation aucune.../... et sans communication, histoire de bien laisser passer les choses sous silence. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Quel est le protocole concernant l'ammoniac ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pourquoi avoir pris une rose des vents antérieure à maintenant ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Capacité de production, incohérences dans le dossier concernant le nombre de lignes de production et l'anticipation d'une extension, le volume d'ammoniac, le nombre de camions prévus. Volonté de ne pas présenter l'ensemble du dossier. (Cf. contribution R1142). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 12 : Demandes spécifiques

10 contributions (1 doublon) évoquent des problématiques spécifiques et des questionnements précis :

1- « Serait-il possible que l'entrée de CLAREBOUT se fasse ailleurs qu'au niveau de la chapelle de St Georges sur la CD11 ? tout de suite à la sortie d'autoroute de l'A16 sortie 52 ? ou à l'autre sortie 53 au niveau de LOON PLAGE ? ou encore acheminement par train voie de chemin de fer (barreau de Saint Georges) juste à proximité ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

2- Demander un référendum local pour la création d'une nouvelle activité industrielle sur le GPMD. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

3- « Il est bien évidemment souhaitable d'accueillir une nouvelle entreprise pour qu'elle s'installe dans notre WESTHOEK.

Cependant cela ne peut se faire, à mon humble avis, sans que l'entreprise en question ne s'engage dans une démarche de gestion environnementale en accord avec la norme internationale ISO 14001.

Pour cela, il appartient aux autorités territoriales (CUD, municipalité) d'exiger de la haute direction de la société agro-alimentaire CLAREBOUT une politique environnemental publique élaborée et signée par la haute direction contenant :

- l'engagement à respecter la loi,
- un positionnement stratégique avant-gardiste en matière d'environnement et de Développement Durable Viable,
- l'amélioration continue des moyens de préserver l'environnement,
- l'engagement à mettre en place, dans un délai raisonnable, un système de management environnemental conforme à la norme ISO 14001,
- la certification de ce système de management environnemental par un organisme notifié. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

4- « l'usine CLAREBOUT est un site de production, alors qu'il serait plus logique de privilégier la mise en place d'une zone logistique, d'entrepôts ou stockage de conteneurs. A priori, CLAREBOUT ne prévoirait qu'un faible pourcentage de sa production voué au transport maritime, et la majeure partie par transport routier. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

5- « programmer une réunion citoyenne en mairie de BOURBOURG pour répondre à toutes les questions et expliquer le fonctionnement technique, via le cahier des charges, du process. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

6- « il est évident qu'il faut créer de l'emploi par la création d'entreprise, mais quelles solutions apporter pour les habitations qui se trouvent très, très près du projet d'implantation. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

7- « N'y a t-il pas un autre lieu où s'implanter vu qu'elle ne respecte pas le règlement du port et le plan climat de la CUD ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

8- « CLAREBOUT respecte t-il le plan climat de la CUD ? le règlement du Port Autonome ainsi que les discours de Monsieur Le Président de la République ?

Qui sera porté responsable de tout incident vu l'oubli des ERP à moins d'1 kilomètre 5, de l'intensité du trafic routier et ses accidents et de tout rejets néfastes à la santé des riverains ?

Une étude a t'elle été établie sur les risques de santé que peuvent produire cette usine (Vapeur d'eau du canal de Bourbourg pollué) ?

Pourquoi le projet CLAREBOUT est flou entre son projet initial et son agrandissement déjà prévu ?

Le projet est-il vraiment pour le Port Autonome étant donné que 80 % partent par les voies terrestres ?

Y a t-il eu une convention pour l'emploi local ? L'usine étant construite par des belges et néerlandais

Suite à l'agrandissement prévu, la station d'épuration se rapproche des habitations. D'ailleurs ? est-elle vraiment signalée dans le dossier ?

Les agriculteurs pour CLAREBOUT vont-ils utiliser des produits conformes ? sans pesticides ? Y a t-il eu une convention signée ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

9- « L'accès au site, par le CD 11 et ensuite par le CD 17, paraît dangereux et inadapté vu le nombre de véhicules prévus. En effet, le CD 11 et plus encore le CD 17, n'ont pas la capacité d'absorber ce flux de véhicules, il paraît plus judicieux de faire un accès, dès la sortie de l'autoroute A16, en aménageant une route qui contourne le site par le Sud.

L'emplacement du site ne semble pas avoir pris en compte les divers E.R.P. présents sur la commune de SAINT-GEORGES-SUR-L'AA : l'école, la salle polyvalente, l'église et enfin le cabaret « Les Insolites ». Les distances qui séparent ces différents lieux, du site, sont trop courtes et ne répondent pas aux exigences réglementaires. Ils n'ont d'ailleurs pas été pris en compte dans l'étude ! Pour cela, il faudrait déplacer le site vers l'Est, afin de respecter ses contraintes.

L'aspect écologique du projet ne peut être occulté, il est indispensable que cet équilibre soit préservé. En effet, il serait impensable d'implanter une usine dangereuse pour l'environnement et pour les habitants avoisinants. C'est pour cette raison - si l'usine doit s'implanter-, qu'il faudrait mettre en place une commission de surveillance et d'alerte composée d'élus et de riverains, afin de contrôler et d'observer toute atteinte écologique et sanitaire, qui pourrait être réalisée, par l'usine.

L'implantation d'une usine est souvent liée à de nouvelles créations d'emploi, mais celle-ci ne doit pas se faire au détriment des ouvriers. C'est pour cette raison que CLAREBOUT Industrie doit clarifier sa position sur ce point, en prenant des engagements sur le recrutement local et pérenne de ses futurs employés. Il serait impensable d'utiliser de la main d'œuvre venue d'autres régions européennes ou d'avoir recours à des contrats courts, générateurs de précarité.

L'usine n'est pas encore construite et l'on parle déjà de son extension ! Il serait judicieux que CLAREBOUT Industrie et le Grand Port Maritime de Dunkerque, avisent et présentent les futurs aménagements, à la commune et aux habitants concernés. Il est indispensable de travailler dans la transparence et la clarté, le flou ou l'opacité de certaines actions, ne peuvent que nuire et envenimer les positions de chacun. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

10- L'association ADELE :

- « demande que soit mis en place dans le champ proche de l'usine, une surveillance de l'avifaune nicheuse locale, familière des milieux humides proches, qui pourrait être éventuellement impactée par les odeurs et bruits produits en phase exploitation. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « à propos du niveau prévu pour la plate-forme, il convient de rappeler les niveaux atteints par la mer lors des submersions marines de 1949 et 1953 à DUNKERQUE et des surcotes en 1977 dans l'avant-port Ouest entre (7,00 et + 8,00 Cote Marine Dunkerque) auxquels il convient d'ajouter les dernières hypothèses d'élévation du niveau de la mer présentées par le GIEC (jusqu'à 1, 10 m) et d'en tirer les conséquences pour caler le niveau de la future plate-forme CLAREBOUT : on ne pourra pas dire que l'on ne savait pas ! »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Nécessité de mettre en place dans le champ proche de l'usine, une surveillance de l'avifaune nicheuse locale, familière des milieux humides proches, qui pourrait être éventuellement impactée par les odeurs et bruits produits en phase exploitation »

« s'agissant des phénomènes d'eutrophisation , constatés chaque année en mer du Nord (au niveau de la zone de pêche référencée 4 c) avec la présence d'importantes concentrations d'algues en particulier en période de « blooms printaniers à Phaeocystis » , le fait d'autoriser des rejets en phosphore avec un niveau de concentration pouvant atteindre 5 voire 8 mg/l , nécessitera de vérifier l'évolution du ratio azote-phosphore (N/P) dans les milieux récepteurs « aval » et prévoir avec IFREMER Centre de Boulogne sur mer ,une adaptation des modalités de surveillance des nutriments (radiale de Dunkerque). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « eu égard aux consommations d'eau industrielle envisagées (1 752 000 m³ par an), nous demandons d'évaluer l'impact cumulé des différents usages afin d'assurer la meilleure répartition possible en période d'étiage sévère ; dès 2028 , date probable de la mise en service du Canal Seine Nord -Europe , il faudra prendre en compte ses besoins spécifiques en eau pendant ces périodes critiques (transferts d'eau pour maintien des conditions de navigation , plus fréquents avec phénomène d'évaporation accéléré par les effets lié au changement climatique). »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « nécessité de mettre en place une surveillance des matières grasses éventuellement générées (gouttes de graisses) par le « process industriel » dans l'air ambiant et dans les milieux hydrauliques superficiels situés dans le champ proche de l'usine. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « une attention toute particulière doit être portée quant à l'impact éventuel sur les eaux marines du bassin de l'Atlantique (lieu de rejet des eaux de process après traitement) avec en particulier la prise d'eau froide des fermes aquacoles du groupe AQUANORD ICHTUS, également sur les nourriceries de juvéniles de soles et autres poissons plats, présentes dans les zones intertidales et subtidales bordant l'Avant-port Ouest de Dunkerque. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « mise en place d'une stratégie de surveillance renforcée en cas de dysfonctionnement constaté des installations de traitement des rejets dans l'atmosphère et ou dans l'eau. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

Thème 13 : Société belge

48 contributions (dont une seule favorable) font référence à ce sujet.

Les 3 items évoqués dans ces contributions sont :

1- concernant globalement les nuisances constatées en Belgique : le projet pollue, des plaintes ont été déposées en Belgique. Il a été refusé en Belgique on ne voit pas pourquoi il viendrait polluer en France en précisant qu'il est inacceptable d'implanter cette société dans le territoire alors que la Belgique n'en veut pas elle-même :

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« D'ailleurs, à Warneton en Belgique, des dizaines de plaintes ont été déposées au mois de mai contre l'implantation d'un second entrepôt par CLAREBOUT POTATOES. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« Ce n'est pas le premier projet belge qui tente de s'implanter en France car fortement refusé sur leur propre territoire. Je cite également pour exemple la porcherie sur la commune d'Ecques dans le Pas de Calais. Même s'ils promettent un filtre à graisse en plus ou encore une cheminée plus haute il ne faut pas l'accepter. L'usine belge doit se faire en Belgique. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« Les belges ne veulent pas de CLAREBOUT sur leur territoire à cause de ces nuisances, ne l'acceptons pas non plus chez nous dans les Hauts de France. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« Il y a assez de pollution dans notre région pour encore en plus avoir une usine étrangère chez nous. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« Que nos amis belges gardes cette usine chez eux. Et puis pourquoi cette usine belge ne s'installe pas en Belgique ? Ils sont gentils les belges, leur pays devient trop petit pour leurs projets industriels, agricoles, et la France est juste à côté !!! facile de déverser les rejets polluants chez le voisin...dans l'industrie mais aussi dans les élevages de volailles qu'ils font construire chez nous comme ça le lisier atterrit dans nos nappes phréatiques ... »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

*« Pourquoi une usine interdite en Belgique viendrait s'installer en France ? »
« Ce projet est aberrant. Il fait passer les intérêts belges avant le bien-être de la population française. »*

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

2- concernant les retombées économiques : la construction de l'usine et l'entretien des aménagements ne seront pas réalisés par des entreprises françaises :

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« Le bassin d'emploi est suffisant et qui nous dit que les français seront embauchés et pas les belges. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

« C'est un projet déraisonné, au profit des belges et au détriment du territoire et de la population française. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Toutes les entreprises qui interviennent pour l'entretien dans les usines clarebout sont flamandes »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pour la construction, des entreprises flamandes avec des ouvriers des pays de l'Est, donc la région ne doit pas s'attendre à des retombées économiques pour l'entretien et la construction de l'usine".

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Pas de création d'emplois pour sa conception et fabrication, tout vient des bureaux d'études Belges... peu d'emploi à l'échelle local, hormis des camionneurs de l'espace Schengen. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

3- concernant les emplois :

- « On nous promet des emplois mais moi je pense plutôt que les belges vont venir prendre le boulot chez nous. Si les belges en veulent vraiment qu'ils gardent leur usine polluante qui pue chez eux. »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « Que vaut 320 emplois alors que toute la construction de l'usine sera faite par des belges et néerlandais ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

- « En complément de l'étude d'impact, nous avons un "vécu" en Belgique pour ce type d'installation, alors, que nous disent les autorités belges sur ces emplois : " secteur d'activité générateur d'accidents", et que nous apprend la presse belge au cours de ces dernières années : "des blessés graves, des brûlures et mêmes des employés qui ont perdu la vie dont une jeune mère de famille intérimaire originaire d'Hazebrouck ", de plus il s'agirait d'emplois d'un autre temps, qui font peur, peu ou pas qualifiés, mal payés avec des conditions difficiles et recours important à l'intérim selon des témoignages de salariés de CLAREBOUT et je vois bien que ces employés ne sont pas heureux de travailler là-bas ? »

Réponse technique du Maitre d'Ouvrage :

ANNEXE 1
Déposant par ordre alphabétique (Nom – Prénom)
Ventilation par thème

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
-	-		1			1				1		1			-
AERNOUDTS	Stéphane									1	1				@627
ALENDER	Teddy										1				@421
ALISSE	Patrick		1	1	1	1	1	1							@225
ALLEMAND	Cécile					1									@35
ALTERNIBA DUNKERQUOIS	Collectif		1	1	1	1	1	1	1	1					@767
ALVAREZ	Maria					1					1	1			@23
ALVES	Claude		1												@248
ANDRIES	Coline		1	1	1	1	1	1							@528
ANNE	Bricout		1	1	1	1		1							@677
ANNESO.VANACKER@GMAIL.COM	Anne Sophie		1							1					@197
ANONYME		1							1				1		R1131
ANSELME	Luc									1	1				@549
ANV-COP21DK	Collectif		1	1	1	1	1	1	1						@727
ARTHUR	Serge			1		1									@44
ASBAI	Farah		1	1	1	1	1	1							@693
ASSOCIATION TOUCHE PAS MA ZONE	Atpm.zone	1													@341
AUREL	Aurel									1					@376
AUZANNEAU	Valentin		1							1	1				@524
AVENET	Pauline		1	1	1	1	1	1							@424
BABELART	Laurence	1													R1132
BABELART	Laurence	1									1				R1143
BAEZA	Bastien		1	1	1	1	1								@191
BARBEAU	Feancis		1			1					1				@77
BARBEAU	Francis					1			1						@915
BARBEAU	Veronique					1									@42
BARBEAU	Veronique					1									@914

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
BARBEAU	Victor					1									@591
BARDEL	Jean-Luc		1												@603
BARDEL VANBOCKSTAELE	Veronique		1												@532
BARIZ	El Mostafa		1							1	1				@618
BARTHOLOMEUS	Aude		1	1	1	1	1	1							@164
BARTHOLOMEUS	Marie		1		1	1	1	1							@192
BASSEMON	Francis		1	1	1	1	1	1							@348
BASSEMON	Francis											1			@541
BAUDRY	Emmanuel		1	1	1	1	1								@296
BAUZONE	Charles Et Doriane		1	1		1	1								@149
BEDEL	Christelle					1	1	1	1						@905
BEDEL	Frédéric			1		1	1		1						@927
BEN EL HOUTE	Mehdi				1	1	1								@137
BENARD	Alexandre					1	1		1						@896
BERGEM	Guillaume		1	1	1	1	1	1							@222
BERTELOOT	Baptiste					1				1				1	@500
BERTELOOT	Tony									1	1				@633
BERTELOOT	Tony										1				@864
BERTELOOT	Sébastien									1	1				@391
BERTINCHAMP	Alice					1	1	1			1				@761
BERVAS	Maryline				1	1	1	1							@553
BÉTRANCOURT	Danielle	1													@105
BETTINELLI	Viviane					1			1			1			@380
BETTINELLI	Yves		1		1	1					1	1			@437
BETTINELLI	Yves		1		1	1					1	1			@442
BETTINELLI												1			R1142
BEUGNET	Sylvie		1	1	1	1	1	1			1	1			@822
BOCQUELET	Bruno	1													@7
BOCQUELET	Bruno	1													@9
BOCQUELET	Elisabeth											1			@141
BOCQUILLON	Eric		1	1					1		1		1		@1108
BOCQUILLON-COPPEY	Emmanuelle			1		1		1	1						@1079
BODART	Florian		1			1				1					@381
BOGAERT	Jérémie									1					E321

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
BOITEL	Leo	1													@413
BOLLENGIER	Denis		1							1	1				@502
BOSQUART	André									1					@1045
BOSTYN	Dominique		1					1		1	1				@601
BOUCHER	Benoît		1	1	1	1	1	1							@212
BOUDEULLE	Cécile		1			1		1		1					@176
BOURY	Arnaud									1	1				@449
BOURY	Frederic		1			1	1								@501
BOUTS	Juliette			1		1									@286
BOWDEN	Lionel		1			1	1				1				@134
BOWDEN	Lionel		1	1		1	1	1	1		1				@828
BRABANT	Guy					1					1				@324
BRABANT	Guillaume		1							1					@170
BRICOUT	Alex		1												@187
BRIERE	Eric					1	1					1			@933
BRUCHE	Philippe Eugène									1				1	@648
BRULOIS	Brigitte		1	1	1	1	1	1							@546
BRUNEEL	Jean Marc		1	1	1	1								1	@119
BRUNEEL	Jean Marc			1	1	1		1							@128
BRUNEL	Thomas			1		1		1							@1092
BUISINE	Joel		1			1									@46
BULCKAEN	Sylvain			1	1	1						1			@931
BURGHGRAEVE	Yohann									1	1				@403
BUSSCHAERT	Bruno		1	1	1	1	1	1							@680
BUTEZ	Janique					1									@155
BUTEZ	Joséphine		1	1		1		1	1		1			1	@1089
BUTEZ	Lionel		1	1	1	1	1	1							@694
BUTTIN	Richard						1					1			@945
BUXMAN	Estelle	1													@998
CALCOEN	Jean-Michel		1	1	1	1	1	1							@316
CALCOEN	Olivier					1									@386
CAMPAGNE	Damien					1	1								@342
CANDAS	Alain											1			@19
CANIS	Pierre-Marie		1	1	1	1	1	1							@150

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
CARÊME	Damien		1	1	1	1									@237
CARLA	Carla					1									@80
CARPE	Fred										1				@608
CARRE	Isabelle						1	1							@478
CARTON	Cédric			1		1								1	@464
CARTON	Julien					1	1								@944
CASANOVA	Eric					1								1	@1000
CASANOVA	Jeremy					1	1								@261
CASSEZ	Carla	1													@59
CASTELLI	Mathilde		1	1	1	1	1	1							@496
CATHERINE	Tony									1	1				@635
CAUCHETEUX	Marcel									1				1	@707
CHAMILLARD	Jean Sébastien									1					@639
CHAMPAGNE	Géry		1	1	1	1									@378
CHAPELLE	Hoël		1	1	1	1	1	1							@717
CHATELAIN	Stéphane									1	1				@242
CHAUVIN	Morgane		1	1	1	1	1	1							@215
CHAUVIN	Morgane		1	1	1	1	1	1							@214
CLAIRE	Emilie		1	1	1	1	1	1							@419
CLARYS	Sebastien									1	1				@598
CLARYS	Christian									1	1				@660
CLAUDE	Dugniant										1				@304
COATSALIOU	Eric									1	1				@418
COCQUEEL	Roger			1		1	1		1						@777
COCQUEEL	Roger		1	1			1					1			@962
COLY	Bernard		1					1							@771
CONFEDERATION PAYSANNE	Nord Pas De Calais		1							1	1				@703
COOLEN	Arnaud			1											R1139
COOLEN	Marie					1					1				@231
CORION	Olivier		1	1		1				1	1				@525
COSTENOBLE	Francis							1							@354
COSTENOBLE	Francis					1		1		1	1				R1136
COURCO	Benoît				1	1		1							@233
CRETEUR	Stéphanie		1												@250

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
CRETON	Louise					1									@389
CROO	Jérémy		1							1	1				@684
CULNART	Chloé					1									@156
CUVILLIER	Philippe					1	1								@31
CYS	Sebastien									1	1				@676
DAMBRE	Pierre Antoine									1					@514
DAMEN	Alain	1													@957
DARCHICOURT	Beatrice						1					1			@919
DASSONVILLE	René									1	1				@710
DE BÉCHILLON	Jeanne		1	1	1	1	1	1							@475
DE LAPIZE	Julien									1	1				@211
DE SIMONE	Corentin		1								1				@243
DE VEYLDER	Bernard		1	1	1	1		1							@371
DE VEYLDER	Bernard		1			1									@431
DE VEYLDER	Joëlle			1	1	1		1							@291
DEBOUDT	Chantal					1				1	1				@860
DECLOEDT	Steve									1	1				@619
DECRIEM	Adrien			1	1	1	1								@667
DECRIEM	Jacques		1	1		1	1	1	1	1		1			@845
DECROO	Cecile	1													@963
DECROOCQ	Sylvain							1		1					@704
DEFEUR	Franck									1	1				@585
DEGOR	Mathieu			1		1	1		1	1					@877
DEGUINE	Martine			1		1				1					@190
DEHOUCK	Johann					1		1		1		1			@827
DEHOUCK	Martine		1	1	1	1	1	1							@511
DEL MONTE	Béatrice		1	1	1	1	1	1		1	1				@479
DELAPIERRE	Michel			1		1	1	1	1		1				@936
DELAPIERRE	Michel	1	1		1	1	1	1	1						R1130
DELATTRE	Ludovic					1								1	@334
DELAVAL	Aurélie		1	1	1	1									@337
DELBREIL	Luc		1	1	1	1	1	1							@565
DELCROIX	André		1	1	1	1	1	1							@671
DELEUS	Gael									1	1				@663

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
DELOBEL	Amélie			1	1		1								@85
DELORY	Gabriel							1							@749
DELORY	Gabriel							1							R1148
DELVA	Amandine								1		1			1	@911
DEREEPER	Veniit				1	1	1								@582
DEREUX	Thierry											1			@102
DESCARPENTRIES	Sandrine		1			1									@72
DESCHODT	Alexis		1	1	1	1	1	1							@299
DESCHRYVER	Vincent									1	1				@415
DESJONQUÈRES	Blaise		1	1	1	1	1	1							@358
DEVAUX	Eddie					1	1		1						@929
DEVOGEL	Pamela									1	1				@737
DEVOS	Aurélié					1	1				1			1	@10
DEVOS	Fès					1	1								@697
DEVRIENDT	Fabienne					1					1				@88
DEVRIENDT	Fabienne					1					1				@91
DOMAIN	Violène	1													@92
DORMIEUX	Jean-Charles		1	1	1	1	1					1			@808
DOS REIS	Cannelle					1									@303
DOUAY	Laetitia		1		1	1	1	1							@245
DUBAR	Jerome									1	1				@407
DUBOIS	Herve	1													@1007
DUBREU	Alexandre			1	1	1	1		1						@329
DUBUIS	Jean Marie		1		1	1	1				1				@679
DUCATEL	Blandine		1	1	1	1	1	1							@223
DUFORET	Nicolas									1	1				@515
DUFUST	Estelle		1	1	1	1	1	1							@394
DUGNIANT	Claude										1				@311
DUMAZY	Gregory	1													@205
DUMOLIN	Marion		1	1	1	1	1	1							@405
DUMONT	Hélène					1									@969
DUMONT	Oceane	1													@203
DUMONT	Vincent		1			1	1	1							@833
DUPUIS	Jean Louis		1	1	1	1	1	1		1					@768

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
DURAND	Thomas					1									@333
DUREUX	Philippe			1	1		1	1		1	1		1		R1141
DUSAUTOIR	Monique		1	1											@641
DUTERIEZ	Jean-Yves		1	1	1	1	1	1							@550
ELLART	Guillaume		1	1		1	1								@133
ESNAULT	Cécile		1		1	1	1			1	1				@758
EVARD	Fabienne					1			1						@465
FLANDRES	Au Nom De La Terre				1	1	1			1	1				@712
FACKEURE	Pauline					1			1						@857
FACON	Jean Michel	1													@114
FENAU	Amelie		1	1		1		1		1					@543
FERRANDINO	Valérie		1		1	1	1				1				@201
FIGHIERA	Bénédicte		1	1	1	1	1	1							@461
FIGHIERA	Victor		1	1	1	1	1	1							@144
FLANDRIN	Fabienne			1		1		1							@1109
FLANDRIN	Félix		1	1	1	1	1	1		1					@632
FLANDRIN	Jackie			1	1	1	1	1			1	1			@551
FLANDRIN	Jacques		1	1	1	1	1	1							@491
FLANDRIN	Jackie		1	1		1		1	1						@1112
FLASZENSKI	Laurent										1				@457
FLAUTRE	Nathalie		1	1	1	1	1	1							@325
FLOCH	Dominique		1		1			1							@982
FOSSIER	Mathilde		1	1	1	1	1	1							@339
FOURNIER	Francis					1			1			1		1	@811
FOURNIER	Nicolas			1	1			1	1						@199
FOUTREYN	Nathalie	1													@204
FRANCK	Anthony			1							1				@308
FUMERY	Philippe Et Brigitte		1	1	1	1	1	1			1				@8
GARBÉ	Cécile		1	1	1	1	1	1							@318
GASNIER	Hélène					1	1								@241
GAUTHIER	Fabien		1	1	1	1	1	1							@483
GEORGE	Georges		1	1			1					1			@947
GEORGES.DUCROCQ59@GMAIL.COM	Georges									1	1				@423
GERARD	Frédéric					1			1			1			@130

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
GERARD	Frédéric					1		1	1		1				@1033
GILLARD	Tony										1				@778
GILLIO	Elodie										1				@305
GIRAUD	Antoine					1	1		1						@939
GMT	Grégory		1	1	1	1	1	1							@754
GODIN	Raphaël													1	@907
GONSSE	Franck									1					@359
GONSSE	Karl									1	1				@600
GORISSE	Marie-Hélène		1	1	1	1	1	1							@239
GOTTÉ	Léa		1			1									@702
GOUVART	Mickael									1	1				@615
GRARD	Maxime				1	1									@345
GREYSIUTER	Marie-Ange				1	1	1								R1133
GRONIER	Julien		1	1	1	1		1							@628
GRYSOLE COUSIN	Françoise				1	1		1							@292
GUÉNA	Camille		1	1	1	1	1	1							@234
GUEROUT	Eric									1	1				@471
GUILLAUME ET ÉLODIE	Buxman Et Evrard					1									@1001
GYS	Franck		1			1									@1056
GYS	Franck								1						@1058
HABITANTS DE SAINT GEORGES SUR L'AA												1			R1147
HABITANTS DE ST GEORGES SUR L'AA												1			C793
HAGNERE	Christine				1	1	1								@127
HANNEDOUCHE	Sébastien		1						1						@895
HANQUEZ	Claude		1	1	1	1	1	1							@188
HARMAND	Julien											1			@140
HARS	Vincent									1	1				@588
HARS	Patrick									1	1				@426
HAYAERT	Jacques		1						1						@1059
HC	Eulalie											1			@1073
HC	Eulalie														@1128
HEIMST	Manuel									1	1				@613

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
HENNEBERT	Francis									1					@132
HENNO	Jean-Louis		1							1	1				@623
HENOCQ-FAUCON	Virginie-Laurent		1		1	1		1			1				@682
HEYSEN	Nicolas				1	1									@631
HOCQUETTE	Eulalie		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1			@604
HOUZE	Jean-Pierre					1									@975
HOUZE	Nathalie					1									@974
ISAERT	Christophe				1	1									@135
JA						1	1								R1135
JANSSOONE	Patrick					1									@267
JDEBECHILLON@GMAIL.COM	Jeanne		1		1			1							@1103
JEAN	Antoine		1			1				1					@700
JEAN	Antoine		1			1				1					@701
JEDRASZAK	Jean-Michel		1			1									@678
JG.DEMAILLY@GMAIL.COM	Guillaume					1					1				@264
JOANNY	Claire		1	1		1									@1119
JOLY	Julien	1													@545
JONGHES	Régis					1									R1145
JUSTIN	Houze					1									@976
KAYL	Werner	1													@257
KUEHN	Thibaut		1	1	1	1	1								@297
LADESOU	Christian		1		1	1	1	1							@742
LAHAEYE	Florence									1	1				@392
LAHAEYE	Monique									1					@572
LAHAEYE	Rémi									1	1				@865
LAHAEYE	Yves									1	1				@575
LAIR	Gerard										1				@569
LAMIRAND	Eddy									1	1				@578
LAMMIN	Paul									1	1				@226
LAMMIN	Paul									1	1				@903
LANSELLE	Charlotte		1				1								@776
LARUE	Bastien		1	1	1	1	1	1							@152
LAURENT	Françoise		1	1	1	1	1	1							@728
LAVALLEE	François									1					@17

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
LAVISSE	Roland	1				1					1				@536
LE RUYET	Marie		1		1	1		1			1				@472
LECLERCQ	Yvon									1					@310
LECOINTE	Daniel											1			@1
LECOINTE	Daniel					1			1			1			@819
LECOINTE	Julien		1	1	1	1	1		1						@12
LECOINTE	Julien		1												R1146
LECOINTE	Maryse					1			1			1			@39
LECOINTE	Maryse								1						@1113
LECOINTRE	Julien		1		1	1	1								R1140
LEFEBVRE	Aude		1		1	1	1								@807
LEFEVRE	Francois											1			@874
LEFEVRE	Francois														@876
LEFÈVRE	Henri		1	1	1	1	1	1							@195
LEFRANÇOIS	Aurélie					1									@37
LEGAY	Frederic		1												@503
LEHEC	Mireille	1													@1057
LEJEUNE	Cedric				1	1									@295
LELEU	Jean		1	1	1	1		1			1				@537
LELEU	Martine		1	1	1	1	1	1		1	1				@724
LELIEUR	Eveline		1		1	1		1			1				@544
LEMAIRE	Jean-Jacques														R1144
LEMAIRE	Karine	1													@879
LENNE	Ludovic		1			1									@732
LENUD	Mickaël									1	1				@597
LEPOIVRE	Joffrey									1	1				@507
LEROUX	Francis				1						1	1			@859
LEROY	Lise		1			1	1	1		1	1				@920
LESAGE	Stéphanie					1									@1060
LESTAVEL	Tony										1				@867
LEUCHART	Alexis									1	1				@428
LICHTENSTAJN	David		1		1										@111
LICHTENSTAJN	David		1			1								1	@935
LIEVEN	Michel											1		1	@274

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
LIEVEN	Michel			1		1		1	1					1	@984
LIEVIN	David										1				@486
LIÉVIN	Francis									1	1				@412
LLEGAY	Frederic					1									@448
LOONIS	Fabien									1	1				@772
LOONIS	Philippe									1	1				@446
LOORIUS	Émeline		1							1	1				@473
LOORIUS	Frédéric		1		1	1	1			1		1			@774
LOORIUS	Frédéric		1			1		1			1				@1127
LORHI	Nina					1	1					1			@818
M.REBIBOUOXY@GMAIL.COM	Maud		1		1	1									@344
MAËREN	Francis Frédéric	1													@942
MAERTENS	Carole					1									@547
MAES	Regine					1									@263
MAES	Tony									1	1				@607
MAES	Tony										1				@882
MAES	Regine					1									@336
MALENGREZ	Olivier									1	1				@450
MALLET	Laurent										1				@436
MARCHAND	Joséphine					1									@1019
MARTEL	Jean-François		1	1	1	1	1	1							@718
MARTEL-PAILLARD	Claire		1	1	1	1	1	1							@725
MEDEF COTE D'OPALE	Medef Cote D'opale									1					@1084
MENU	Stéphane		1	1	1	1	1	1							@320
MERCIER	M.		1			1					1				@317
MERMOUX	Philippe					1									@425
MESSIAEN	René									1	1				@422
MEUNIER	Daniel					1									@1032
MEUNIER	Marthe				1										R1134
MINNE	Martine		1		1	1				1					@647
MITTELHEISSER	Isabelle		1	1	1	1	1	1							@171
MONT	Claire					1									@520
MONTET	Ludovic		1							1	1				@526
MONTHE	Vanessa									1	1				@467

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
MORETTE	Kevin										1				@745
MOREY	Thérèse	1													@143
MOULUN	Davy									1	1				@567
MRAOVIC	Tony										1	1			@923
MUYS	Pierre		1	1	1	1	1	1							@235
MYLLE	Christophe									1	1				@414
NACKAERTS	Jeremy									1	1				@690
NAHON	Florence		1	1	1	1									@355
NEUQUELMAN	Delphine		1	1	1	1	1	1			1	1		1	@86
NICOLAÏ	Catherine		1	1	1	1	1	1							@539
OOGHE	Jackie				1	1									@557
OTTEBAERT	Jean Luc					1									@366
PAILLARD	Xavier									1					@723
PAPOZ	Catherine		1			1	1	1							@904
PATRICK	Patrick					1					1				@108
PATTE	Patrick		1	1	1	1	1								@309
PAUL	Lammin									1	1				@227
PEERS	Ludovic		1	1				1		1					@177
PELTIER	Alexis		1	1	1	1	1	1							@217
PENET	Marie Françoise		1		1						1				@350
PERCHE	Paul-Benoît				1	1	1	1		1	1				@556
PERCQ	Veronique					1									@530
PERREAU-SAUSSINE	Gaspard		1			1		1		1	1				@719
PETIT	Pascal		1					1		1	1				R1137
PETIT	Regis	1													@30
PFUFF	Patrick		1	1	1	1	1	1							@169
PHILIPPE FUMERY															E825
PHILIPSON	Sandra		1	1	1	1	1	1							@654
PICKAERT	Marcel									1	1				@463
PIERROT	Christine		1	1	1	1	1	1							@279
PIERRU	Martine					1									@323
PIETTE	Florence		1	1	1										@369
PINTE	Jean											1			@18
PITREL	Grégory		1		1	1	1				1			1	@657

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
PLESSIET	Robin		1							1	1				@891
POITTEVIN	Xavier		1	1	1	1	1	1							@240
POLLET	Véronique					1	1		1						@954
POUPARD RAMAUT	Celine		1			1									@674
POUWELS	Pierre														@883
PRATZ	Jean		1		1		1	1							@124
QUATEREEL	Ludovic									1					@881
RAGAUT	Joachim				1	1	1	1							@533
RAMAUT	Aude					1				1	1				@741
RAUWEL	Ludovic		1			1					1				@43
REGNIER	Mathilde		1	1	1	1	1	1							@625
RENOU	Sylvie	1													@965
RIEBEN	Marjolaine		1		1	1		1		1					@495
RIFF	Bruno					1									@161
ROBBE	Emilie				1	1					1				@757
ROBERT	Sophie		1	1	1						1				@385
ROMMEL	Marie-Claire			1					1						@1101
RONDELÉ	Michael		1	1	1	1			1						@53
RONDELÉ	Elodie				1	1	1								@83
ROSE	Pierre		1		1	1	1	1							@652
ROSEL	Stephane	1													@1003
ROSEL	Stéphane	1													@1006
ROSIERS	David								1						@990
ROSSY	Dominique					1	1								@921
ROSSY	Dominique					1								1	@109
RO TSAERT	Charlotte									1					@989
ROUSSEL	Eric		1	1	1	1	1	1							@2
ROUSSEL	Ghislaine	1													@15
ROUSSEL	Lison	1													@16
ROUSSEL	Luc	1													@47
ROYER	Edwige		1		1			1		1	1				@721
ROYER	Georges		1		1			1		1	1				@713
RUBBENS	Sonia					1									@429
SALADIN	Thomas	1													@64

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
SALEMBIER	Christophe									1					@762
SARAZIN HENNO	Sophie									1	1				@637
SCHAPMAN	Jean-Paul			1		1		1							@996
SCHEPMAN	Jean							1							@3
SÉNÉCHAL	Olivier		1			1									@313
SOBRY	René		1	1	1	1	1	1							@645
SONNEVILLE	Chantal				1						1				@858
STEINIK	Nicolas		1			1		1							@266
STELLA	Mathilde					1									@972
SUEUR	David										1				@455
TABURET	Laurent		1			1					1				@441
TAFFIN	Mathilde		1	1	1	1	1	1							@332
TANGE	Sebastien									1					@612
TANGUY	Destombes					1		1							@173
THERVAIS	Jean Pierre	1													@400
THETTEN	Caroline					1	1								@497
THOMAS	Malika	1													@411
THOMAS	Mt	1													@416
TOP	Denis		1	1		1		1		1	1				@522
TRANSPARENCE	Association Citoyenne		1		1	1	1			1					@709
TRONCQUEE BEGREM	Helene									1	1				@581
TROTIGNON	Christine		1	1	1	1	1	1		1	1				@476
TRUANT	Fanny			1	1	1	1	1							@157
TURQUET	Olivier					1									@535
TYBERGHEIN	Jason									1	1				@576
TYBERGHEIN	Johan									1	1				@595
UBELMANN	Thomas	1													@300
VAN DOOSSELAERE	Georges		1								1				@367
VANDEBUSSCH	Jérôme		1	1	1	1	1	1							@275
VANDEBUSSCHE	Tristan					1			1	1					@880
VANDEVELDE	Jean Marc										1				@862
VANDROMME	Jeremie									1	1				@750
VANHAECKE	Laurent									1	1				@885
VANHOENACKER	Céline Alice		1	1	1	1	1	1							@542

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
VANHOOVE	L.		1			1					1				@52
VANHOOVE	Franck					1	1				1				@99
VANHOUTTE	Maryline		1			1					1				@73
VANNEUFVILLE	Vincent				1	1	1								@620
VASSEUR	Marie					1			1					1	@949
VASTEL	Thierry		1	1	1	1	1	1							@555
VELU	Bastien		1		1	1	1	1							@454
VELU	Bastien	1													@830
VELU	Elodie					1					1	1			@832
VERCLEYEN	Martine					1								1	@959
VERDIN	Maxime		1	1	1	1	1	1							@670
VERFAILLIE	Gregoire	1													@409
VERHAGHE	Freddy		1												@151
VERMERSCH	Francis							1		1	1				@335
VERMEULEN	Valentin	1													@826
VERMEULEN	Thomas									1	1				@617
VERNIER	Loïc		1	1	1	1	1	1							@755
VERON	Eliane	1													@38
VÉROVE	Camille		1			1	1								@172
VIAENE	Denis											1			@1124
VIDAILLET	Benedicte			1	1			1		1					@752
VILAIN	Lorraine		1		1	1	1	1			1				@218
VILAIN	Lucie		1	1	1	1	1	1							@285
VILAIN	Xavier		1	1	1	1	1	1		1					@614
VILLERS	Anita		1	1	1	1	1	1		1					@387
VINCENT	Laura														@918
VITALI	Laura											1			@126
VLIETINCK	Johan										1				@352
VOLTZENLOGEL	Daniel		1	1	1	1	1	1							@258
WADOUX	Philippe	1													@1021
WADOUX-LAENEN	Astrid		1	1	1	1	1	1							@184
WAELES	Frederic		1						1						@951
WALBERT	Dvid					1				1	1			1	@51
WALLE	Yves		1	1	1	1	1	1							@148

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
WARZYNSKIEWIEZ	Julie				1	1	1		1		1				@661
WEPPE	Stéphane					1	1								@817
WILLIAME	Bruno		1							1					@559
WULLENS	Cédric										1				@583
WULLENS	Vincent										1				@869
WULLENS	Vincent														@870
WULLENS	Vincent									1	1				@592
XCELINETX@GMAIL.COM	Céline	1													@103
ZIENTOWSKI	Sylvestre				1	1	1				1				@634
	- Dunkerque		1							1					E519
	Adélaïde - Longuenesse		1	1	1	1	1	1							@748
	Adèle		1	1	1	1	1	1							@327
	Adrien					1			1	1	1				@743
	Adrien - Saint-Georges-sur-l'Aa			1	1	1	1								@669
	Adrien - Gravelines			1	1	1	1								@665
	Adrien - Lille	1													@1052
	Adrien - Saint-Georges-sur-l'Aa					1			1	1	1				@765
	Adrien - Saint-Georges-sur-l'Aa							1	1						@1111
	Agnès - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@252
	Agnès - Gravelines	1													@1008
	Akim - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@145
	Alain					1									@856
	Alex - Grande-Synthe		1	1	1	1									@278
	Alexandra		1			1									@388
	ALEXANDRE					1									@940
	Alexandre - Brouckerque										1				@900
	Alexandre - Calais		1							1	1				E510
	Alexandre - Ghyvelde									1	1				@644
	Alexandre - Loon-Plage		1	1	1	1	1		1						@34

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Alexia										1				@738
	Alexis - Lille		1	1	1	1	1	1							@232
	Alice - Coudekerque-Branche		1	1	1	1	1	1							@370
	Amandine					1									@96
	Amandine				1	1									@562
	amandine - Craywick			1	1	1	1								@474
	Amandine - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@410
	Amandine - Lille		1	1	1	1	1	1							@444
	Amandine - Saint-Georges-sur-l'Aa	1													@166
	Amélie - Gravelines		1	1		1									@244
	Amélie - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@736
	Amélie - Hem		1							1					@868
	Amélie - Saint-Georges-sur-l'Aa				1	1	1								@120
	Anaïs		1			1	1								@63
	Angela - Lille				1			1		1	1				@855
	Angele - Saint-Folquin		1	1	1	1	1	1							@363
	Angélique		1	1	1	1	1	1							@154
	Angélique - Dunkerque			1		1				1					@831
	Anissa - Lille		1	1	1	1	1	1							@651
	Anne - Téteghem-Coudekerque-Village		1	1	1	1	1	1							@147
	Anne Sophie		1	1	1	1	1	1							@294
	Anne-Sophie - Gravelines	1													@301
	annie			1	1	1	1				1				@596
	annie - Craywick			1			1	1							@1072
	Annie - Tourcoing									1					@695
	anonyme														@1100
	Anonyme - Saint-Georges-sur-l'Aa					1									@45
	Anonyme - Loon-Plage												1		@1087

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	antoine - Bergues									1					@375
	antoine - Bergues									1					@377
	Antoine - Bourbourg									1	1				E799
	Arnaud		1			1					1				@139
	arnaud - Leffrinckoucke	1													@841
	Arnold		1			1									@504
	Arthur - Lille		1	1	1	1	1	1							@606
	Aude - Gravelines											1			@646
	Audrey										1				@587
	Audrey		1						1						@766
	Audrey - Loon-Plage					1									@1023
	Aurelie - Bourbourg					1			1						@960
	Aurélie - Dunkirk		1			1									@219
	Aurélie - Faches-Thumesnil		1	1	1	1									@360
	Aurélie - Saint-Folquin		1	1	1	1	1	1							@735
	Aurore - Gravelines		1	1	1	1	1	1							@288
	Basile - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@688
	Bastien - Gravelines		1												@843
	Bastien - Bourbourg					1									@978
	Béatrice		1							1					@630
	BEATRICE - Allennes-les-Marais		1		1	1	1			1					@708
	Béatrice - Gravelines	1													@1063
	Benjamin										1				@435
	Benjamin - Lille									1					@853
	Benoit - Loon-Plage			1	1	1	1								@806
	Bernard					1						1		1	@89
	Bernard											1			E800
	Bernard	1													@987
	Bernard - Bourbourg					1	1					1		1	@948
	Bertille		1							1	1				E782

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Bertille - Saint-Georges-sur-l'Aa		1	1	1	1					1				@509
	Bertrand									1	1				@420
	Bertrand											1			C797
	Beverly - Bourbourg	1													@967
	Bianca - Lilla		1	1	1	1	1	1							@331
	Blandine - Grand-Fort-Philippe				1	1	1			1		1			@840
	Brigitte					1									@1075
	Brigitte - Bourbourg					1									@1004
	Brigitte - Gravelines	1													@981
	Brigitte - Le Havre					1									@283
	Brigitte6					1								1	@909
	Bruno	1													@5
	Bruno	1													@6
	Bruno - Bourbourg									1	1				@186
	Bruno - Bourbourg					1			1						@1018
	bruno - Gravelines		1	1	1	1									@22
	bruno - Gravelines					1	1								@844
	bruno - Loon-Plage	1													@27
	Cameyron		1	1	1	1	1	1							@643
	Carla					1									@79
	caro					1									@527
	Carole - Arques	1													@488
	Carole - Arques	1													@487
	Caroline		1						1						@1048
	Caroline - Gravelines		1	1	1	1	1	1							@281
	caroline - Lille					1		1							@328
	Catherine - Saint-Folquin					1									@146
	Catherine - Wasquehal					1	1								@289
	Cathy - Gravelines	1													@229
	CATHY - Gravelines	1													@993

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Cathy - Saint-Folquin	1													@1065
	Cédric - Craywick											1			@861
	Cédric - Cappelle-la-Grande									1	1				@470
	Cédric - Saint-Folquin		1	1		1		1						1	@815
	Céline - Dunkerque			1											@347
	Céline - Bourbourg	1													@1047
	celine - Gravelines	1													@1009
	Céline - Saint-Folquin		1	1	1	1	1	1							@561
	Céline - Saint-Georges-sur-l'Aa		1	1		1	1				1	1			@829
	chantal		1	1	1	1	1					1		1	@117
	Chantal - Gravelines					1									@90
	Chantal - Gravelines		1			1									@1117
	Chantal - Lesquin		1	1	1	1	1	1							@477
	Charlotte		1	1	1	1	1	1							@482
	Charlotte												1	1	@1099
	Charlotte												1		@1104
	Charlotte												1		@1105
	Charlotte - Saint-Georges-sur-l'Aa		1			1					1	1			@110
	Chloé - Bourbourg						1								@971
	Chloé - Lille		1	1	1	1	1	1							@277
	Christèle		1	1	1	1	1	1							@189
	Christelle - Bourbourg								1						@941
	Christelle - Oye-Plage				1	1	1								@50
	Christelle - Bourbourg								1						@943
	Christelle - Dunkerque			1											@1064
	Christian		1			1									@41
	Christian		1										1		@961
	Christine - Gravelines		1	1		1	1		1			1			@924
	Christophe - Gravelines					1									@1076
	Cindy - Gravelines			1		1	1								@908

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Claire - Bergues		1			1	1			1		1			@872
	Claire - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@259
	Clara		1	1	1	1	1	1							@253
	Clara - Bourbourg	1													@1022
	CLAUDE		1		1	1					1				@626
	Claude - Dunkerque										1				@636
	Claude - Gravelines					1					1				@946
	Claude - Saint-Georges-sur-l'Aa											1			C791
	Clémence	1													@153
	Clémence - Lille				1	1	1	1							@207
	Clémence - Loon-Plage					1	1								@968
	Clémence - Mouvaux		1				1							1	@1050
	Clement - Saint-Folquin	1													@338
	Clementine		1	1	1	1	1	1							@689
	Clementine					1									@814
	Const - Le Mans		1		1	1	1	1							@459
	CORENTIN		1					1							@1094
	Corentin - Quaëdypre											1			@136
	Corinne	1													@57
	Corinne - Gravelines					1									@705
	Cynthia	1													@238
	Cyril - Gravelines					1									@910
	Damien									1	1				@458
	Damien - Dunkerque									1	1				@590
	Daniel	1													@1071
	Daniel - Gravelines					1									@930
	Darryl					1									@1040
	Darryl					1									@1042
	David - Gravelines	1													@988
	David - Gravelines					1									@1098
	Deborah - Dunkerque		1	1	1	1					1				@298

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	delbecque - Gonnehem	1													@1014
	Delphine	1													@262
	Delphine		1	1	1	1	1	1							@548
	Delphine - Dunkerque					1				1	1		1		@842
	Delphine - Gravelines		1			1			1						@1126
	Demangeat		1	1	1	1	1	1							@273
	Diane			1		1		1	1						@1093
	Didier		1						1					1	@236
	Didier									1	1				E785
	DIDIER - Gravelines		1	1	1	1	1	1							@687
	Didier - Loon-Plage					1									@925
	Didier - Oye-Plage		1			1						1			@346
	Dominique - Gravelines			1		1		1	1						@1020
	Dominique - Leffrinckoucke					1									@726
	dominique - Loon- Plage					1									@1090
	dominique - Loon- Plage				1										@1091
	Dominique - Wormhout									1					@319
	Dorian	1													@1015
	Dorianne - Gravelines		1			1			1		1				@485
	Dorothee									1	1				E302
	Dylann - Bourbourg	1													@999
	Édouard - Fillièvres									1	1				@692
	Edouard - Gravelines		1	1	1	1	1			1	1			1	@168
	Edward - Saint- Georges-sur-l'Aa		1	1				1	1		1			1	@956
	Elé - Armabouts-Cappel				1										@995
	Elisabeth - Saint- Georges-sur-l'Aa			1			1	1	1						@1024
	elisabeth - Bourbourg					1									@1115

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Elise	1													@62
	Elise - La Madeleine					1									@1043
	Élodie - Lille		1												@1055
	Elsa - Bourbourg					1									@1005
	Elvina - Lille		1	1	1	1	1	1							@216
	Emeline - Gravelines		1	1		1		1							@1120
	Emilie - Gravelines					1									@162
	Emilie - Gravelines		1		1	1	1	1		1	1				@685
	Emma - Bourbourg		1						1		1				@356
	emma - Gravelines					1									@29
	Emmanuel										1				@884
	Emmanuel - Lille				1	1	1	1		1	1				@854
	Emmanuelle - Lille	1													@290
	Enzo - Cappelle-la-Grande									1	1				@584
	Eric - Bourbourg			1											@1116
	Eric - Gravelines	1													@848
	Eric - Gravelines					1									@977
	Eric - Hazebrouck		1	1	1	1									@365
	Erika - Bourbourg					1						1			@812
	Erwan - Calais		1	1	1	1	1	1							@673
	Erwan - Cappelle-Brouck		1	1		1			1		1			1	@1061
	Ethan					1									@58
	Etienne - Gravelines		1			1		1							@747
	Eva - Gravelines					1									@181
	Fabien		1												@142
	Fabien			1		1						1			@753
	Fabien											1			@760
	Fabien - Bourbourg													1	@966
	Fabien - Lille									1					@427
	Fabien - Saint-Georges-sur-l'Aa			1				1	1						@1095
	Fabienne - Lille		1	1	1	1	1	1							@314

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Fabrice - Dunkerque										1				@573
	Fabrice - Craywick														@912
	Fabrizio	1													@71
	Falémaa - Lille		1	1	1	1	1	1							@731
	Fanette - Rexpoëde		1	1	1	1	1	1							@194
	Fanny - Bourbourg			1		1									@373
	Fanny - Fournes-en-Weppes		1	1	1	1	1	1							@540
	Fanny - Tétéghem-Coudekerque-Village											1			@40
	fanny - Zegerscappel									1					@714
	Fiona - Gravelines		1								1				@1044
	fiona.filez@gmail.com - Gravelines		1				1								@94
	Flandre Ecologie		1		1	1		1							@773
	Flavie - Lille		1	1				1							@456
	Florence			1	1	1	1								@666
	Florence - Gravelines			1	1	1	1								@668
	Florent - Coudekerque-Branche									1	1				@408
	Florent - Loon-Plage			1		1					1				@49
	Florent - Loon-Plage											1			@68
	Florian - Dunkerque									1	1				@579
	Florine - Bourbourg					1	1		1						@952
	Foort - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@178
	Francis - Cappelle-Brouck		1			1						1			@836
	francis - Gravelines					1	1								@36
	francis - Gravelines	1													@906
	franck		1			1	1								@447
	Franck		1	1	1	1	1	1							@563
	Franck - Dunkerque			1	1	1	1								@268
	François - Gravelines					1									@1097
	François - Morbecque		1	1	1	1	1	1							@202

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	François - Saint-Folquin		1	1	1	1	1	1							@733
	Fred - Dunkerque									1	1				@658
	Frederic				1				1						@1085
	Frédéric									1	1				@730
	Frédéric		1	1		1	1								@740
	frederic - Loon-Plage				1	1	1	1							@932
	Frédéric - Paris									1	1				E322
	Gaëlle		1	1	1	1	1	1							@175
	GAËLLE - Bourbourg		1											1	@54
	Gaetan					1					1				@902
	gaetan - Bourbourg					1									@1114
	Garance - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@580
	Geneviève - Leffrinckoucke									1					@691
	Geo									1	1				@629
	Géraldine - Loon-Plage					1									@21
	Gérard		1						1					1	@950
	Gerard - Gravelines	1													@823
	Gilles				1	1	1				1				@87
	Gilles - Grand-Fort-Philippe					1									@934
	Giselle - Saint-Georges-sur-l'Aa			1	1	1	1				1	1			@20
	Gladys - Lille		1	1	1	1	1	1							@558
	Graziella - Wormhout	1													@985
	Guillaume - Boubers-sur-Canche										1				@653
	Guillaume - Loon-Plage									1	1				@887
	Guillaume - Saint-Folquin			1		1								1	@351
	Guillemette - Boulogne-sur-Mer			1	1	1									@445

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Gwenaelle					1									@256
	HELENE									1	1				E788
	Hélène		1					1			1				@847
	Hélène					1									@980
	Hélène - Bourbourg	1													@206
	Helene - Coudekerque-Branche									1	1				@577
	Hélène - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@293
	Hélène - Dunkerque									1	1				@875
	Hugo - Saint-Georges-sur-l'Aa		1												@95
	Inès		1				1			1					@675
	Isabell - Lille		1	1	1	1	1	1							@439
	Isabell - Lille		1	1	1	1	1	1							@440
	Isabelle			1			1	1			1				@198
	Isabelle					1									@1029
	Isabelle					1	1								@158
	Isabelle - Bourbourg					1									@180
	isabelle - Gravelines		1			1									@383
	Isabelle - Loon-Plage					1									@490
	jacky - Saint-Georges-sur-l'Aa		1		1	1									@55
	Jacques		1	1	1	1	1	1							@160
	Jean										1				@118
	JEAN - Bourbourg		1	1	1	1	1	1							@466
	Jean francois					1									@97
	Jean louis - Grand-Fort-Philippe								1						@878
	Jean Luc - Loon-Plage										1				@886
	Jean michel - Bourbourg			1		1									@805
	jean pierre - Gravelines	1													@492
	Jean-Baptiste - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@642

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Jean-Charles			1	1	1	1	1	1						
Jean-Claude						1									@744
jeanclaud - Gravelines						1	1								@48
jean-claude - Loon-Plage						1	1								@937
Jean-claude - Saint-Folquin				1		1									@101
Jean-Jacques			1							1	1				E512
jean-marie							1		1						@1017
Jean-Michel - Marquillies			1			1									@1088
Jean-Michel - Mons-en-Bar?ul		1													@343
Jean-Michel - Mons-en-Bar?ul			1								1				@489
Jeanne - Loon-Plage				1		1	1		1						@889
Jeannot - Gravelines		1													@11
Jean-Paul.						1									@1010
jennifer - Lille			1			1	1								@770
jerome - Bourbourg									1						@983
Jessica						1									@970
JM				1		1	1				1	1		1	@813
JM - Saint-Georges-sur-l'Aa			1	1	1	1	1								@775
JM - Saint-Georges-sur-l'Aa			1			1									@779
Joachim - Lille			1	1	1	1	1	1							@254
Johan			1	1	1	1	1	1							@372
Johann										1	1				@574
Jonathan										1	1				@529
Jonathan						1			1						@1046
Jonathan - Lille			1	1	1	1	1	1							@265
Jordan		1													@1086
Jordan - Lille								1	1	1	1				@1012

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Joris		1			1					1	1			@901
	Jose - Craywick										1				@621
	Jr		1	1	1	1	1			1					@452
	Ju - Lille		1												@994
	Julie					1									@60
	Julie					1									@61
	Julie - Lille		1	1	1	1	1	1							@611
	Julien									1	1				@393
	Julien													1	@468
	Julien - Bourbourg	1													@67
	Julien - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@208
	Julien - Saint-André-lez-Lille		1	1	1	1	1	1							@230
	Julien - Zegerscappel									1	1				@401
	Juliette		1	1		1				1	1	1			@599
	Juliette - Bourbourg		1		1	1	1	1							@106
	Juliette - Dunkerque					1			1						@84
	Juliette - Saint-Georges-sur-l'Aa		1	1		1		1							@1106
	Juliette - Saint-Georges-sur-l'Aa	1													@1125
	Justine - Loon-Plage		1	1	1	1	1	1							@759
	Karine - Beynost		1	1	1	1	1	1							@746
	Karine - Gravelines					1									@1102
	Karine - Spycker		1							1	1				@586
	Kélian		1	1	1	1	1	1							@138
	kevin - Dunkerque										1				@508
	kevin - Gravelines	1													@1070
	Larivière - Saint-Georges-sur-l'Aa		1			1	1								@271
	Laurent		1					1		1	1				C796
	Laurent					1								1	@1080
	Laurent - Dunkerque										1				@417
	Laurent - Gravelines				1	1			1			1			@953

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Laurent-Pierre - Killem		1	1	1	1	1	1							@379
	Laurie		1			1									@821
	Léa - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@221
	Léane - Dunkerque	1													@66
	Leanne - Quesnoy-sur-Deûle		1	1	1	1	1	1							@374
	Léo - Gravelines	1													@531
	Léo - Villeneuve-d'Ascq		1	1	1	1	1	1							@534
	Leon - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@167
	lev - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@163
	Lia		1			1		1		1					@769
	Loïc - Bourbourg				1	1	1				1				@649
	Lorenzo	1													@76
	Lou - Saint-Georges-sur-l'Aa				1	1					1				@698
	Louisa - Gravelines	1													@892
	Louisa - Gravelines														@893
	Louise - Bourbourg	1													@1068
	Louise - Loon-Plage	1													@1025
	LOUISE - Zutkerque		1							1					@622
	LOUISE - Zutkerque		1							1					@715
	LOUISETTE - Lille		1			1	1								@353
	Luc		1							1	1				E792
	luc - Arras		1	1	1	1	1	1							@121
	Lucie		1			1									@75
	Lucie - Gravelines		1	1	1	1	1	1							@159
	Lucille		1	1	1	1	1	1							@521
	Ludivine - Biache-Saint-Vaast														@69
	Ludovic									1	1				@404
	Ludovic - Gravelines					1				1		1			@816
	Ludovic - Dunkerque										1				@432
	Ludovic - Dunkerque		1			1									@846

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Ludovic - Herzeele									1	1				@681
	Iudovic - Loon-Plage									1	1				@396
	Maëlle - Lille			1	1		1	1							@484
	Mallaury - Bourbourg		1	1	1	1	1	1							@185
	Mannick - Lille		1	1	1	1	1	1							@306
	Manu - Dunkerque									1	1				@616
	Manuel - Lille					1	1	1		1					@834
	Marc									1	1				@129
	Marc									1	1				@593
	Marc - Dunkerque		1	1			1	1							@397
	Marc - Dunkerque									1					@1030
	Margo - Saint-Georges-sur-l'Aa	1													@183
	Margot		1	1	1	1	1	1							@193
	Margot		1	1	1	1	1	1							@326
	marianne		1	1	1	1	1	1							@247
	Marianne - Dunkerque										1				@287
	Marie					1									@131
	Marie - Bourbourg					1									@979
	Marie - Gravelines					1									@494
	Marie - Gravelines					1									@1066
	Marie - Lezennes		1	1	1	1	1	1							@469
	Marie - Lille		1	1	1	1	1	1							@390
	Marie - Paris					1									@255
	Marie Laure		1		1	1	1		1			1			@810
	Marine - Bourbourg				1	1	1								@958
	Marine - Craywick		1	1	1	1	1	1							@282
	Marine - Gravelines		1			1			1						@82
	Marine - Hundling	1													@81
	Marine - Linselles					1									@451
	Marion - Dijon		1					1		1	1				@505
	Marjorie - Saint-Georges-sur-l'Aa		1	1	1	1									@182

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Marjorie - Saint-Georges-sur-l'Aa				1	1					1				@696
	Marlène - Dunkerque					1				1					@74
	Maroin					1								1	@165
	Martin		1							1	1				E783
	Martin - Grande-Synthe										1				@751
	Martine - Gravelines					1									@838
	Maryse - Gravelines			1		1									@1122
	Mathias - Gravelines		1	1					1						@899
	mathilde		1		1	1	1	1							@269
	mathilde - Bourbourg					1									@93
	Mathilde - Dunkirk		1	1	1	1	1	1							@683
	Mathilde - Saint-Jean-Delnous		1	1	1	1	1	1							@330
	Mathis - Lille		1	1	1	1	1	1							@523
	Matthieu - Lille					1									@270
	Maxence	1													@1069
	Maxence - Boulogne-sur-Mer		1		1	1	1			1	1				@764
	Maxime - Gravelines								1						@873
	Maya		1	1	1	1	1	1							@196
	Melanie - Bergues								1						@107
	Mélanie - Gravelines	1													@734
	Meline	1													@70
	Mich?le		1			1									@672
	Michael		1												@711
	Michaël											1			@716
	Michel		1	1			1	1	1						@655
	Michel					1					1	1			@699
	Michel - Bourbourg			1		1	1		1						@928
	Michel - Gravelines					1	1								@804
	MICHEL - Gravelines		1			1		1							@1121
	Michel - Oye-Plage					1	1			1					@835

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Mickael - Dunkerque									1	1				@686
	Mike - Dunkerque		1	1	1										@894
	MIKE - Lille									1					@516
	Mike - Lille									1					@517
	muriel					1									@499
	Muylle - Dunkerque				1	1	1								@220
	Mylène	1													@224
	Nadège - Lille		1	1	1	1	1	1							@568
	Nathalie - Gravelines					1									@280
	Nathalie - Bois-Grenier				1	1	1	1							@200
	Nathalie - Maubeuge		1	1	1	1	1	1							@384
	Nicolas	1													@1081
	Nicolas - Dunkerque		1			1				1					@729
	Nicolas - Dunkerque					1				1					@849
	Nicolas - Gravelines					1			1						@26
	Nicolas - Gravelines		1	1	1	1	1	1							@213
	Nicolas - Lille				1	1	1	1		1	1				@850
	Nicole - Saint-Georges-sur-l'Aa		1						1						@1028
	Noémie - Lille	1													@209
	Noémie - Oye-Plage					1									@284
	Odile - Gravelines								1						@763
	Olivier									1	1				E794
	Olivier	1													@986
	Olivier - Bourbourg		1	1	1	1		1			1				@179
	Olivier - Bourbourg		1	1	1	1	1	1							@564
	Olivier - Gravelines		1	1											@1031
	Olivier - Lille						1								@1049
	olivier - Mortagne-du-Nord					1									@276
	Olivier - Steene										1				@609
	Ophelie - Craywick											1			@272
	Paolo - Gravelines											1			@1110
	Pascal - Gravelines		1					1				1			@851

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Pascal - Gravelines														@852
	Pascal - Dunkerque										1				@1118
	PASCAL - Gravelines					1									@602
	Pascal - Loon-Plage		1	1	1	1	1		1						@399
	Patricia					1	1		1					1	@123
	patrick		1	1	1	1	1	1							@518
	Patrick		1	1	1	1		1							@992
	Patrick			1			1							1	@1054
	patrick - Gravelines					1	1								@33
	Patrick - Saint-Georges-sur-l'Aa		1			1									E795
	Patrick - Saint-Georges-sur-l'Aa			1	1	1					1				@364
	Paul - Dunkerque								1						@361
	Paul - Dunkerque					1									@362
	Paul - Merville			1		1									@246
	Pauline - Lecelles		1		1	1	1			1	1				@554
	Pauline - Bourbourg					1			1						@1123
	Pauline - Lille		1	1	1	1	1	1							@664
	PERRINE - Lottinghen				1	1		1							@433
	Philippe				1	1	1								@32
	Philippe							1							@307
	Philippe		1							1	1				E784
	Philippe					1									@1077
	PHILIPPE - Bourbourg		1		1	1	1	1		1					@174
	Philippe - Éperlecques		1						1	1				1	@839
	Philippe - Grand-Fort-Philippe			1		1	1								@955
	Philippe - Loon-Plage					1									@1107
	Philippe - Plougras	1													@650
	Philippe - Saint-Georges-sur-l'Aa				1			1							@14
	Philippe - Saint-Georges-sur-l'Aa		1												@113

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Philippe - Saint-Georges-sur-l'Aa				1	1	1	1			1				E801
	Phillipe - Craywick			1		1	1								@430
	Pierre		1	1	1	1	1	1							@493
	Pierre					1									@820
	Pierre		1			1		1							@1051
	Pierre - Grand-Fort-Philippe					1	1								@922
	Pierre - Guines	1													@1053
	pierre - Saint-Georges-sur-l'Aa			1		1			1		1	1			@4
	Polo - Gravelines		1			1					1				@781
	Quentin - Bourbourg	1													@964
	Réjane - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@340
	remi - Dunkerque									1					@570
	Rémy - Valence		1	1	1	1	1	1							@538
	René - Gravelines		1												@837
	Reynald										1				@638
	Robert						1								@1039
	Rodolphe - Nieppe		1	1						1	1			1	@506
	roger - Gravelines		1			1			1						@28
	Romain			1		1									@1082
	Romain - Coudekerque-Branche									1	1				@610
	Romain - Gravelines					1									@560
	Romain - Gravelines					1					1				@780
	Romane - Saint-Omer		1		1										@460
	sabine - Bourbourg										1				@122
	Sabine - Coudekerque-Branche										1				@863
	SABINE - Craywick					1									@24
	SABINE - Craywick					1									@25
	Sabine - Gravelines					1									@706
	Sabrina		1	1		1	1			1					@720

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Sandrine			1											@871
	Sandrine					1									@98
	Sarah - Lille		1	1	1	1	1	1							@605
	Sebastien					1									@1036
	Sébastien									1					E349
	Sébastien - Bourbourg	1													@1002
	Sébastien - Dunkerque										1				@402
	Sebastien - Bourbourg	1													@1035
	Sébastien - Bourbourg	1													@1026
	Sébastien - Saint-Georges-sur-l'Aa				1	1									@78
	SEVERINE - Gravelines					1									@1062
	SIMON		1							1	1				E790
	Simon - Bray-Dunes		1				1				1				@462
	Sonia	1													@926
	Sophie										1				@917
	Sophie - Gravelines					1	1	1	1						@481
	Sophie - Bourbourg					1									@991
	Sophie - Dunkerque									1	1				@571
	Sophie - Gravelines			1	1		1			1	1				@659
	sophie - Loon-Plage			1		1	1					1			@938
	Sophie - Lyon		1	1	1	1		1							@552
	Sophie - Oye-Plage					1					1				@916
	Spem		1								1				@890
	Stephane			1		1									@1034
	Stephane	1													@1037
	Stephane - Bourbourg			1		1			1					1	@1038
	Stephane - Cappelle-la-Grande										1				@398
	Stephane - Dunkerque					1					1				@434
	Stéphane - Leffrinckoucke									1	1				@406

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Stéphanie - Bourbourg			1			1								@1013
	Stéphanie - Craywick		1												@913
	Stephanie - Coudekerque-Branche									1	1				@395
	stephanie - Gravelines					1									@65
	Steven			1		1									@997
	Steven - Étampes		1	1	1	1	1	1							@368
	Suzanne - Dunkerque				1	1					1			1	@312
	Sylvie			1	1	1	1								@104
	Sylvie - Gravelines		1												@251
	Sylvie - Gravelines			1		1	1				1				@898
	Sylvie - Lille		1	1	1	1	1	1							@228
	Sylvie B					1			1						@100
	Terminal Des Flandres		1							1	1				@888
	Terrier - Bourbourg											1			@112
	Théo - Oye-Plage		1			1	1								@438
	Thomas				1	1	1								@56
	Thomas									1	1				@656
	Thomas			1		1		1							@1011
	Thomas - Loon-Plage						1								@1096
	Thomas - Pitgam													1	@1067
	Tiffany - Oye-Plage					1									@315
	Timothée - Gravelines		1	1							1				@357
	Tom - Gravelines		1							1	1				@897
	Tony - Coudekerque-Branche									1	1				@594
	Tony - Dunkerque									1	1				@566
	Tony - Ghyvelde										1				@866
	Typhaine - Loon-Plage	1													@1016
	Ulrick									1	1				@624
	Valentin	1													@115
	Valentin - Wavrin		1	1	1	1	1	1							@210
	Valérie					1									@973

Nom	Prénom	Th1	Th2	Th3	Th4	Th5	Th6	Th7	Th8	Th9	Th10	Th11	Th12	Th13	N° obs.
	Valérie									1	1				@1074
	VALERY - Bissezeele									1					E786
	Vanessa					1									@1083
	vero - Marquise					1									@249
	VERONIQUE		1		1	1	1								@722
	Véronique	1													@116
	Véronique - Chaux		1	1	1	1	1	1							@739
	Véronique - Lille					1					1				@498
	Veronique - Saint-Georges-sur-l'Aa	1													@640
	Victorio - Craywick			1	1	1	1	1							@443
	VinceLacaze - Cappelle-la-Grande									1	1				@589
	Vincent - Loon-Plage									1					@513
	Vincent - Spycker									1	1				@480
	Virginie - Craywick					1					1				@382
	Virginie - Gravelines		1			1	1								@809
	Viviane	1													@1078
	Vix - Dunkerque	1													@13
	Xavier		1				1		1						@1027
	yann - Bordeaux		1		1	1									@260
	Yannick - Gravelines		1			1			1					1	@1041
	YANNIS - Dunkerque		1	1	1	1	1	1							@662
	Yoann		1							1	1				E789
	Yvette - Bourbourg			1		1									@453
												1			E803
										1	1				E787
			1		1	1		1							C798
												1			E802
		118	434	322	333	642	353	294	99	240	296	80	9	48	
		3268													

ANNEXE 2

Contributions multiples sous même adresse courriel

Total de 152 contributions soit 81 répliques (71 déposants)

fumeryphilippe@gmail.com - 5 contributions
Theodule0072@orange.fr - 3 contributions
francis.fournier15@gmail.com - 3 contributions
lammin.paul@wanadoo.fr - 3 contributions
yves.lahaeye@club-internet.fr - 3 contributions
frederic.legay@wanadoo.fr - 3 contributions
eulaliehocquette59@gmail.com - 3 contributions
adrien.lecointe59@gmail.com - 3 contributions
jlecointe@wanadoo.fr - 2 contributions
sabinedeshautsdefrance@laposte.net - 2 contributions
emma5912.2000@gmail.com - 2 contributions
philydie@outlook.fr - 2 contributions
maryse.lecointe59@gmail.com - 2 contributions
barbeauveronique@sfr.fr - 2 contributions
floon_pilou@hotmail.fr - 2 contributions
julien_538@hotmail.com - 2 contributions
francisbarbeau@sfr.fr - 2 contributions
fabidomain@hotmail.fr - 2 contributions
juraeb@wanadoo.fr - 2 contributions
fiona.filez@gmail.com - 2 contributions
david5918@free.fr - 2 contributions
valentinvermeulen130@gmail.com - 2 contributions
liobove@hotmail.fr - 2 contributions
elisabeth.bocquelet@gmail.com - 2 contributions
angelybutterfly@gmail.com - 2 contributions
levergos.delphine@gmail.com - 2 contributions
dallascowboy159@hotmail.com - 2 contributions
morgane.chauvin@live.fr - 2 contributions
dregine1@hotmail.fr - 2 contributions
michel.lieven@orange.fr - 2 contributions

claudedugnant@gmail.com - 2 contributions
urbanisme@mairie-bourbourg.fr - 2 contributions
hocquette.patrick@wanadoo.fr - 2 contributions
de-veylder.bernard@orange.fr - 2 contributions
antoine.bergues@gmail.com - 2 contributions
julien.devos@hotmail.fr - 2 contributions
malikatho76@gmail.com - 2 contributions
isa.hutti@gmx.de - 2 contributions
bastien.velu@orange.fr - 2 contributions
emeline.loorius@gmail.com - 2 contributions
jdebechillon@gmail.com - 2 contributions
kaarrol@neuf.fr - 2 contributions
jeanluc.bardel@wanadoo.fr - 2 contributions
jackieflandrin@gmail.com - 2 contributions
remilhaeye@gmail.com - 2 contributions
begrem.h@laposte.net - 2 contributions
benetdidi@free.fr - 2 contributions
ipad.annie.laurent@gmail.com - 2 contributions
juliette.marceau0501@gmail.com - 2 contributions
Montanadk@yahoo.fr - 2 contributions
tony_198@hotmail.fr - 2 contributions
florencia.combet@live.fr - 2 contributions
adrien.decriem@hotmail.fr - 2 contributions
clementine.grobey@gmail.com - 2 contributions
francois-thery@wanadoo.fr - 2 contributions
veropollet27@gmail.com - 2 contributions
ficknicolas@orange.fr - 2 contributions
f.loorius@ville-gravelines.fr - 2 contributions
jean.clau@free.fr - 2 contributions
josselyneroger@hotmail.com - 2 contributions
simonmestdagh@hotmail.fr - 2 contributions
dede_du_62@hotmail.fr - 2 contributions
vincent.wullens@gmail.com - 2 contributions
Hatalic@aol.com - 2 contributions

sophvdc@hotmail.com - 2 contributions

houze.jean-pierre@wanadoo.fr - 2 contributions

roselstephane@gmail.com - 2 contributions

mjp47@orange.fr - 2 contributions

philharmonic@laposte.net - 2 contributions

deadblue59630@gmail.com - 2 contributions

charlottocarlington59@yahoo.com - 2 contributions

ANNEXE 3

Contributions multiples sous même nom

Total de 174 dont 109 répliques (65 déposants)

Vermeulen - 8 contributions
Maes - 6 contributions
Roussel - 5 contributions
Bocquelet - 5 contributions
Barbeau - 5 contributions
Lahaeye - 5 contributions
LECOINTE - 4 contributions
FUMERY - 4 contributions
Devos - 4 contributions
Wullens - 4 contributions
Lecointe - 3 contributions
Dubois - 3 contributions
Wadoux - 3 contributions
Moreau - 3 contributions
Vilain - 3 contributions
Hocquette - 3 contributions
BETTINELLI - 3 contributions
Berteloot - 3 contributions
Loorius - 3 contributions
Lavoye - 3 contributions
Flandrin - 3 contributions
Decriem - 3 contributions
Lefebvre - 3 contributions
AGEZ - 3 contributions
Petit - 2 contributions
CUVILLIER - 2 contributions
Legay - 2 contributions
Vanhoove - 2 contributions
Rondelé - 2 contributions
PIETIN-DUFOUR - 2 contributions

Joly - 2 contributions
Devriendt - 2 contributions
Rossy - 2 contributions
LICHTENSTAJN - 2 contributions
BRUNEEL - 2 contributions
Henry - 2 contributions
Agneray - 2 contributions
GERARD - 2 contributions
Bowden - 2 contributions
Marceau - 2 contributions
Butez - 2 contributions
Bartholomeus - 2 contributions
Brabant - 2 contributions
DUREUX - 2 contributions
Dumont - 2 contributions
Chauvin - 2 contributions
LAMMIN - 2 contributions
Chatelain - 2 contributions
MAILLET - 2 contributions
Casanova - 2 contributions
LIEVEN - 2 contributions
Boulangier - 2 contributions
GILLIO - 2 contributions
Calcoen - 2 contributions
CARRE - 2 contributions
BASSEMON - 2 contributions
Andries - 2 contributions
Gonsse - 2 contributions
DE VEYLDER - 2 contributions
THOMAS - 2 contributions
Alender - 2 contributions
Boury - 2 contributions
Sueur - 2 contributions
Laurenty - 2 contributions

Fighiera - 2 contributions
Carton - 2 contributions
Lamirand - 2 contributions
Houvenaghel - 2 contributions
legay - 2 contributions
Gillard - 2 contributions
Montet - 2 contributions
LELEU - 2 contributions
Dereeper - 2 contributions
Clarys - 2 contributions
DE CLERCQ - 2 contributions
Cys - 2 contributions
Combet - 2 contributions
JEAN - 2 contributions
ROYER - 2 contributions
LEULLIEUX - 2 contributions
COCQUEEL - 2 contributions
COLY - 2 contributions
Delattre - 2 contributions
velu - 2 contributions
DUMONT - 2 contributions
CAUDAL - 2 contributions
Le grand frere - 2 contributions
Lefevre - 2 contributions
Infuso - 2 contributions
Bedel - 2 contributions
HOUZE - 2 contributions
Rosel - 2 contributions
Delpouve - 2 contributions
MEUNIER - 2 contributions
GYS - 2 contributions
Hc - 2 contributions
martello - 2 contributions
anonyme - 2 contributions

BABELART - 2 contributions

ANNEXE 4

Contributions multiples sous même adresse IP

Total de 340 contributions dont 233 répliques (107 déposants)

185.163.63.210 - 7 contributions
84.7.125.56 - 7 contributions
2a01:e0a:4d5:81b0:b09f:c2d8:9a90:7981 - 6 contributions
109.15.12.124 - 6 contributions
2a01:e0a:4d5:81b0:f143:43c1:f1bc:7eca - 5 contributions
37.58.173.226 - 5 contributions
2a01:cb0c:682:3c00:f463:cf2:2bc9:534e - 5 contributions
77.198.110.76 - 5 contributions
2a01:e35:2ed0:4340:952b:587f:6aff:5a23 - 5 contributions
86.228.202.144 - 5 contributions
90.47.216.145 - 4 contributions
77.149.117.25 - 4 contributions
195.101.42.161 - 4 contributions
2a01:e35:2ed0:4700:314a:3666:b0d2:966 - 4 contributions
77.149.117.144 - 4 contributions
109.24.182.71 - 3 contributions
176.150.26.222 - 3 contributions
77.149.167.32 - 3 contributions
87.88.108.214 - 3 contributions
77.204.98.237 - 3 contributions
86.228.79.143 - 3 contributions
109.0.231.199 - 3 contributions
89.158.239.55 - 3 contributions
2.5.3.220 - 3 contributions
92.147.45.172 - 3 contributions
2a01:cb0c:6aa:7d00:f571:9e9:7e8f:56f9 - 3 contributions
163.62.112.117 - 3 contributions
77.149.117.57 - 2 contributions
2a01:e35:2ed0:70f0:14b3:71aa:563d:1b96 - 2 contributions
93.31.229.75 - 2 contributions

2a01:e0a:4d5:81b0:d475:f022:fb9f:4387 - 2 contributions
37.172.156.161 - 2 contributions
2a04:cec0:115b:36d8:409b:8f57:b6f9:29c1 - 2 contributions
2a01:e34:ed6a:5bf0:9847:ffeb:b093:9001 - 2 contributions
87.88.108.42 - 2 contributions
109.0.193.35 - 2 contributions
2a01:cb0c:61a:5e00:ad0f:834:f769:7e7e - 2 contributions
86.228.75.221 - 2 contributions
2a01:e35:2ed0:5710:c127:cb9f:2973:428b - 2 contributions
2a01:cb0c:387:a00:f867:4e15:79e9:d26b - 2 contributions
90.45.187.16 - 2 contributions
176.139.148.225 - 2 contributions
85.168.249.125 - 2 contributions
88.141.148.174 - 2 contributions
92.184.118.120 - 2 contributions
176.180.11.195 - 2 contributions
2001:861:4347:9f00:d5f7:fa2b:92d1:7d73 - 2 contributions
2a01:cb0c:69d:9e00:b8bd:e351:e731:2020 - 2 contributions
2a01:e0a:376:e200:2153:db84:9cbc:5704 - 2 contributions
37.71.212.254 - 2 contributions
37.170.129.120 - 2 contributions
2a01:e0a:563:ad20:7138:2154:9b97:9aaf - 2 contributions
81.254.11.23 - 2 contributions
78.217.128.69 - 2 contributions
77.205.84.173 - 2 contributions
163.62.112.137 - 2 contributions
2003:ea:f30:900:4dbc:49f0:e387:f93a - 2 contributions
163.62.112.157 - 2 contributions
2.5.3.216 - 2 contributions
2a01:e34:ec54:49b0:d73:733:c9a2:f040 - 2 contributions
93.8.217.159 - 2 contributions
93.15.100.65 - 2 contributions
109.15.180.146 - 2 contributions
77.205.26.178 - 2 contributions

2a01:e35:2f19:e0f0:d83d:7777:aec5:fbdb - 2 contributions
90.47.219.110 - 2 contributions
90.110.179.198 - 2 contributions
176.135.82.59 - 2 contributions
2.5.241.138 - 2 contributions
90.45.187.23 - 2 contributions
90.47.85.201 - 2 contributions
93.22.150.12 - 2 contributions
93.31.149.33 - 2 contributions
2a01:cb0c:c78:c800:a580:6b48:2947:e1f3 - 2 contributions
2a01:e34:eea2:1110:a503:8cce:299e:5db1 - 2 contributions
77.149.117.42 - 2 contributions
93.6.153.144 - 2 contributions
2a01:e35:2ed0:6430:c5dd:e6c8:da54:6c70 - 2 contributions
2a01:e0a:4d5:a4e0:991d:8e1b:c474:9c7e - 2 contributions
178.22.145.61 - 2 contributions
79.89.217.106 - 2 contributions
185.163.62.201 - 2 contributions
93.23.13.40 - 2 contributions
2a04:cec0:10c9:3432:0:5b:497a:bf01 - 2 contributions
88.141.148.106 - 2 contributions
2a01:e0a:3f8:6230:d520:e0a8:11c:bf84 - 2 contributions
2a01:cb00:205:c00:dd85:e6a4:f8a2:2e9 - 2 contributions
2a01:e34:ee68:cd70:9dbf:b980:628f:609b - 2 contributions
92.184.117.139 - 2 contributions
185.228.229.111 - 2 contributions
2a01:cb0c:386:2100:f161:da33:1d7e:d1e7 - 2 contributions
92.184.105.33 - 2 contributions
2a01:e0a:3f8:6420:457d:1ea0:1c0d:6dc8 - 2 contributions
176.180.28.45 - 2 contributions
185.232.20.248 - 2 contributions
2a01:cb0c:3a3:7a00:b10d:14a2:d7e9:d314 - 2 contributions
109.28.249.174 - 2 contributions
77.141.32.175 - 2 contributions

37.120.136.248 - 2 contributions

90.47.216.104 - 2 contributions

62.102.240.66 - 2 contributions

77.135.167.126 - 2 contributions

93.6.57.200 - 2 contributions

93.22.150.152 - 2 contributions

92.147.41.202 - 2 contributions

2a01:e0a:166:5780:78b8:1c00:c884:c65e - 2 contributions

2a01:e35:2ed0:7500:f56e:ddbd:22f4:8ba9 - 2 contributions